

Louvigné de Bais



Bulletin municipal
Novembre 2016 - N° 67

A mi-chemin entre l'automne et l'hiver, la date de parution de notre bulletin semestriel est avancée. Ceci correspond au souhait de nos associations soucieuses de communiquer plus rapidement sur la reprise de leurs activités. A cette occasion, je veux souligner la qualité et la diversité de nos associations louvignéennes qui, par leur dynamisme, représente un atout privilégié pour notre Commune. A cet égard, je remercie les nombreux bénévoles qui participent à ces animations.

La pause estivale est déjà bien lointaine. J'espère que chacun a repris ses activités professionnelles et retrouvé le rythme de sa vie quotidienne. Pour beaucoup, la rentrée est d'abord « la rentrée scolaire ». Nos deux écoles ont repris le cours de leur activité, en conservant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Dans ce contexte, la commune a décidé de maintenir le principe de gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). La question du bienfondé de cette organisation scolaire semble de nouveau se poser. Quelles vont être les directives gouvernementales que nous devons appliquer ? A-t-on bien pris en compte le bien-être des enfants ? Autant de questions sans réponse aujourd'hui. Nous restons vigilants sur ce sujet. Cependant je renouvelle mes remerciements et encouragements au personnel communal encadré par notre coordinateur Damien, pour la qualité et l'efficacité de l'organisation de ces animations.

Concernant le personnel communal, je souhaite vous informer de certains changements de situation. En effet, Mesdames Fiot et Edelin, employées à la cantine et aux écoles, ont fait valoir leur droit à la retraite. Après de nombreuses années passées au service de notre commune et de ses habitants, Monsieur Gérard Hiron a également cessé de travailler et profite désormais d'une retraite bien méritée. Le territoire communal dans son ensemble n'avait plus aucun secret pour Gérard. Avec son départ, la commune perd un professionnel de grande qualité. Il est remplacé dans ses fonctions par Monsieur Samuel Guarinos. Et maintenant le départ en retraite imminent de Madame Viviane Babin me permet de lui exprimer toute ma sympathie et ma reconnaissance. Depuis 1982, elle participe à la vie de notre Commune. Tout d'abord auprès de Monsieur Alain Pigeon, notre précédent Maire et son équipe et aujourd'hui avec vos élus. Par sa compétence, sa générosité et son dévouement, elle nous a beaucoup apporté. Elle connaissait bien les rouages administratifs et leur complexité. Elle savait en particulier rechercher les subventions et l'octroi des prêts pour la Commune. Chacun et chacune connaissaient sa disponibilité et son écoute.

Par ailleurs, au cours de cette année, le Conseil Municipal de Louvigné-de-Bais a mené à bien deux opérations principales :

- la finalisation des aménagements routiers de la rue Anne de Bretagne, ainsi que les abords du Stade de Football ;

- la réalisation de la première tranche de rénovation de notre église ; la qualité de cette prestation nous encourage à poursuivre la restauration de cet édifice si cher à notre Commune. Ainsi nous engagerons avant la fin de l'année la consultation pour une deuxième tranche de travaux comprenant les sacristies et le chœur de l'église.

L'appel d'offre pour les travaux de la salle polyvalente, chemin des Diligences, est en cours. La réalisation de cet espace culturel débutera dès début 2017.

D'autres projets sont en cours d'étude. En parallèle d'opération de lotissement privé, la Commune réfléchit à la faisabilité d'un lotissement communal à proximité des deux opérations de lotissement des Manoirs. Nous nous associons également à la réflexion des professionnels de la santé sur la création d'un pôle médical. Tous ces projets s'inscrivent dans l'accompagnement d'une évolution positive de notre démographie ; officiellement nous sommes 1894 habitants à Louvigné-de-Bais.

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal qui m'entourent dans la gestion de notre Commune avec la volonté d'apporter le maximum de bien être à tous les habitants.

Avec un peu d'avance, à chacune et chacun d'entre vous, je souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille. A bientôt.

M. Thierry PIGEON

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
1 à 5	Vie communale Autorisations d'urbanisme CCAS Etat civil Personnel communal Accueil de loisirs et TAP
6 à 8	Actualité municipale Travaux et bâtiments communaux Salle multifonctions Urbanisme et environnement Loisirs, Enfance et Jeunesse Divers
9 à 11	Informations municipales Pylône TDF Horaires mairie Agence postale Argent de poche Déchetterie Stop pub Calendrier des manifestations Guide de bonne conduite Forum Bibliothèque Recensement des jeunes Numérotation des rues et lieu-dit Carte d'identité
12 à 15	Informations diverses Passeport Chèque-sport 2016/2017 Accès internet pour tous DésARTiculés Expérimentons avec Leader Collectif Vivre Son Deuil Bretagne Le Relais Démarchage téléphonique M.S.A.
16	Chronique des élus d'opposition
17 à 24	Vie scolaire Charles Perrault Envol Ecole privée Saint Patern APEL OGEC APEL/ENVOL
25 à 35	Vie associative CSF Anciens Combattants Fait mains Sapeurs-pompiers Cabarets du Cœur Club Amitiés et Loisirs Espace Sophro La Vigne au loup Aéropavi Arts Plastiques Danse Les Ptites raquettes Football Les Palets Détente Badminton Volley Footing La paroisse
P 36 de couv	Fêtes des voisins et anniversaire de mariage Les Classes 6

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Marcel Auguin**, rue Anne de Bretagne : clôture
- ✓ **Bertinet Jean-Pierre**, 3 résidence du Breil : clôture
- ✓ **Prime Jérôme**, 2 impasse des Rochettes : abri de jardin
- ✓ **Louâpre Jérôme**, 26 rue des frères Amyot d'Inville : piscine semi-enterrée

Permis de construire accordés

- ✓ **Picoreau Kévin et Rousseau Stéphanie** - 29 rue des Fontaines : maison individuelle
- ✓ **Clarke Phillip** - 4 rue de la Grétais : garage + abri de jardin
- ✓ **Marion Mickaël et Saint Mars Jessica** - 3 rue des Fontaines : maison individuelle
- ✓ **Goeury Christophe** - 23 rue Mme de Sévigné : fenêtre de toit et changement de menuiseries
- ✓ **Azevedo David et Quelais Karine** - 4 impasse des Rochettes : maison individuelle
- ✓ **Champagne Jérôme et Fortune Elise** - 19 rue des Saulniers : extension habitation
- ✓ **Commune de Louvigné de Bais** - Eglise : restauration des maçonneries et des baies du chœur et de la sacristie
- ✓ **Fagnoul Frédéric et Pirot Magali** - 13 rue des Fontaines : maison individuelle

Centre Communal d'Action Sociale

Le 16 avril, les membres du CCAS ont convié les Louvignéens de plus de 70 ans au repas annuel servi à la salle Polyvalente.

110 personnes se sont donc retrouvées autour d'une bonne table dans une grande convivialité. Comme à chacun de ces repas, les chanteurs, musiciens, conteurs se sont succédés pour le plus grand plaisir des convives. L'après-midi s'est terminé par différents jeux de cartes ou jeux de société.

Ce repas, préparé par les commerçants de Louvigné (boucher,

restaurant, boulanger et épicier) était servi par les membres du CCAS et quelques conjoints qui ont apporté une aide bien précieuse. Merci à tous. Merci aussi à Régine pour la décoration des tables toujours aussi réussie.

Rendez-vous est pris pour le printemps prochain pour une nouvelle journée de rencontres.

Mais auparavant, c'est le **28 janvier** que nos aînés seront invités pour un **après-midi détente** comprenant un

spectacle humoristique et un goûter.

Les membres du CCAS souhaitent à chacun une bonne fin d'année et de très bonnes fêtes.



Etat civil



Naissances :

- ✓ **Rouger Crônier Raphaël**, 3 impasse de la Claie, né le 01.04.16 à Vitré
- ✓ **Guarinos Tristan**, 43 rue des Fontaines, né le 05.04.16 à Vitré
- ✓ **Hairault Elena**, la Frottais, née le 22.04.16 à Rennes
- ✓ **Riot Manon**, 4 rue du Ruisseau, née le 23.04.16 à Vitré
- ✓ **Richard Thomas**, 5 lot Bel Orient, né le 29.04.16 à Vitré
- ✓ **Jeuland Yonn**, la Chardronnais, née le 18.06.16 à Vitré
- ✓ **Stasse Yuna**, 9 rue Mme de Sévigné, née 09.07.16, St Grégoire
- ✓ **Danlos Chloé**, 29 rue Anne de Bretagne, née le 10.07.16 à Nantes
- ✓ **Bertin Arch Charlie**, 22 rue Mme de Sévigné, née le 19.07.16 à Rennes
- ✓ **Jouault Lilou**, 16 résidence des Jardins, née le 30.07.16 à Vitré
- ✓ **Sérot Nguele Léandre**, 1 impasse St Job ; né le 20.09.16 à Rennes
- ✓ **Désilles Alyssia**, 15 cité Bel air ; née le 05.10.16 à Rennes

Mariage

- ✓ **Dayot Sébastien et Deval Céline**, 20 rue des Fontaines : le 21 mai 2016
- ✓ **Mathécade Fabrice et Darty Fanny**, l'Aubénais : le 15 juillet 2016

Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Joly Gabriel** le 18.04.16 à St Grégoire
- ✓ **Jolivet Marcelle Veuve Héry** le 07.08.16 à Cesson Sévigné
- ✓ **Coudrais Madeleine, épouse Bouvet** le 24.10.16 à Louvigné-de-Bais

Personnel Communal

Quelques changements au cours de cette année au sein du personnel communal.

En effet, quatre de nos agents ont fait valoir leur départ à la retraite :

A la cantine et aux écoles :

- Marie-Thérèse FIOT a assuré pendant presque 10 années le service des enfants de primaire à la cantine et la surveillance de cour de l'école Charles Perrault.
- Jacqueline EDELIN a assuré pendant 7 ans le service des enfants de maternelle à la cantine, la surveillance de cour de l'école Saint Patern, le ménage des locaux cantine, bibliothèque, et animé les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) dans les 2 écoles.

Merci à toutes les deux pour votre travail, votre sens du travail en équipe et votre implication auprès des enfants, et très bonne retraite.

Aux services administratifs

Viviane Babin, entrée à la mairie en 1982, qui a occupé le poste de secrétaire de mairie pendant 34 ans, a cessé son activité fin septembre. Viviane a donc connu l'évolution de la commune pendant toutes ces années, la construction de la quasi-totalité des infrastructures dont nous disposons aujourd'hui. Seule, les premières années, elle assumait toutes les tâches administratives

et peu à peu, avec le développement démographique de la commune, l'équipe s'est étoffée autour d'elle. Son travail est devenu plus spécifique au fil du temps. Mais c'est toujours avec la même passion que Viviane l'effectuait et on peut dire que tous les travaux et constructions réalisés pour le compte de la commune n'ont aucun secret pour elle.

Après une longue période de maladie, elle est revenue toujours aussi combative et a repris ses activités avec bonheur.

Merci Viviane, pour toutes ces années au service de Louvigné, pour votre enthousiasme, votre savoir-faire et votre dévouement. Profitez bien de cette nouvelle vie, de votre famille, de vos petits-enfants dont vous nous parliez si souvent. Faites de beaux voyages, réalisez vos rêves.

Au service technique :

Gérard HIRON au service de la commune depuis octobre 1989, a démarré une retraite bien méritée fin juillet. Nous nous étions habitués à voir Gérard à tous les coins de la commune, polyvalent sur tous les postes, trouvant toujours



une solution et toujours disponible avec le sourire. Gérard avec son goût du travail bien fait et son esprit d'équipe a su transmettre son savoir-faire aux apprentis qu'il a formés et à ses collègues du service technique.

Merci Gérard pour votre disponibilité, votre ingéniosité et votre sens du relationnel. Bonne et longue retraite, pleine de nouvelles aventures sans aucun doute, et surtout beaucoup de bonheur avec votre belle petite famille à qui vous allez pouvoir consacrer plus de temps.

Arrivée de Samuel

Gérard s'en va, mais nous avons eu le plaisir d'accueillir pour le remplacer Samuel Guarinos. Il a pu profiter quelques temps de l'expérience et surtout des bons conseils de Gérard pendant l'année 2016. Rapidement intégré au sein de l'équipe technique, il a repris le flambeau de Gérard avec enthousiasme. Bienvenue donc à Samuel parmi nous.



Accueil de Loisirs et Tap

Récapitulatif été 2016 :

Les camps :

Deux camps sous tentes ont été organisés à la base de plein air de Chénédet à Landéan.

Le premier du 11 au 13 juillet, un camp poney avec 12 enfants de 6 à 8 ans. Accompagnés de 2 animateurs les enfants ont pu profiter de 3 séances de poney et des activités, veillées organisées par les animateurs.

Le 2^e du 18 au 22 juillet, seize enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé au camp sportif. Le programme fut chargé avec canoë, VTT, équitation, tir à l'arc et une journée au parc d'attraction L'Ange Michel sans oublier les veillées du soir avant de se mettre au chaud dans son duvet.

Le beau temps qui fut largement au rendez-vous a contribué à la réussite de ces deux camps.



Camp Poney

Au centre :

Il a été ouvert tout le mois de juillet, la première et la dernière semaine d'août.

Au programme : Tropical parc, Labyrinthe du corsaire à Saint Malo ou encore parc d'attraction Ange Michel.

La météo étant au rendez-vous, les enfants ont pu profiter pleinement de toutes ces sorties sous un soleil éclatant.



Camp sportif



L'effectif moyen du centre de loisirs a été de 26 enfants au mois de juillet et de 20 enfants au mois d'août.

Un nombre important d'activités ont été organisées allant des grands jeux (chasse au trésor, jeu de piste, rallye photos...) aux activités manuelles en tout genre (bracelet, pompons ...) en passant par des sorties vélos une fois par semaine ou encore des jeux sportifs à l'espace détente. Tous les vendredis un atelier culinaire était organisé et les enfants avaient le loisir de préparer le goûter qu'ils pouvaient déguster et apprécier l'après-midi.

TAP :

Les tap 2015-2016 ont eu un taux de présence de 90% en moyenne sur les deux écoles.

Cette année les TAP ont repris sur les mêmes bases et les horaires et jours n'ont pas changé.

Lundi Jeudi 15h30-17h00 à l'école Charles Perrault et mardi vendredi 15h15-16h30 à l'école Saint Patern

Des activités diversifiées sont mises en place sur les deux écoles tels que le foot, le cirque, la cuisine, le hockey, le tricot, les jeux collectifs, le théâtre, les jeux de raquettes ou encore les activités manuelles.



Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet

Travaux et bâtiments communaux

Voirie

• Rue Anne de Bretagne et rue du Breil

Les travaux des rues Anne de Bretagne et du Breil ont été réalisés dans les délais impartis, soit 11 semaines.



La cuve réserve d'eau de 120m³ et la signalisation sont mises en place. Pour l'installation de la cuve il a été nécessaire de couper 5 arbres.



Un avenant, validé à l'unanimité par le conseil municipal le 24 août, a été pris pour la réalisation de l'enrobé du parking du terrain de foot.

• Point à temps

Le montant du coût des travaux pour la remise en état des chaussées est estimé à 8 085 € ht.

(Soit 11 tonnes de marchandises.) La société FTPB est retenue à l'unanimité par le conseil municipal pour la réalisation.

• Carrefour du Franc

Une étude est en cours pour estimer la dangerosité du carrefour.

Eglise

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander l'aide financière dont peut bénéficier la commune, auprès de Madame Le Callenec, pour la réalisation de la 2e tranche des travaux.

Suite à l'étude et la visite de l'architecte des Bâtiments de France, il s'avère que l'accès pour les personnes à mobilité réduite ne peut se faire que sur le côté Nord de l'église. L'installation d'une rampe n'est pas réalisable à l'entrée principale d'un édifice classé.

Un avant-projet est déposé par le cabinet Ylex pour la restauration du pignon de l'église avec une option de réfection des lambris et de la sacristie. Le coût des travaux est estimé à 176 572,76 € sans l'option ou 210 119,69 € H.T avec l'option. Le montant des honoraires est fixé à 9,5%.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la poursuite des travaux avec l'option, soit un montant de 210 119,69 € + 9,5% d'honoraires

Chapelle Saint- Job.

En juin dernier, l'architecte des Bâtiments de France a alerté la municipalité sur l'état de la Chapelle St Job. Après la constatation d'une importante fissure entre le mur et la toiture la zone a été mise en sécurité. Une étude structurelle doit être réalisée en urgence pour chiffrer l'importance des travaux à réaliser. Le cabinet Ylex, ayant déjà travaillé sur ce dossier a été contacté. Son étude est estimée à 5 000 € H.T, subventionnée à 50% par la d.r.a.c. Le conseil municipal autorise à l'unanimité cette étude pour un montant de 2 500 €.

Ecole publique

Suite au passage de la gendarmerie du fait des différents attentats, il s'avère obligatoire de sécuriser les bâtiments de l'école (alarme, interphone, blocage de portes...).

Le 5 juillet dernier, le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat d'un interphone dont le coût s'élève à 1 074 € H.T, hors installation.

Terrain de foot

Le projet de remise en état du terrain stabilisé est en cours de réalisation. Suite aux différentes demandes et préoccupations des dirigeants du Stade Louvignéen, la commission responsable des terrains a proposé une réfection en surface par un nouveau matériau.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la réalisation de ces travaux pour un coût de 13 840 € H.T.

Projet pôle santé

Un projet de création d'un pôle santé est envisagé par les différents professionnels médicaux et paramédicaux de la commune souhaitant se regrouper. Après réflexion, Monsieur le Maire propose au conseil trois implantations possibles. Deux sont retenues par les membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire se charge d'en informer les personnes concernées.

Divers

Les travaux au-dessus de la mairie se poursuivent.

Une table de pique-nique doit être installée et 2 places de parking doivent être créées au carrefour de la sortie de carrière, route de Piré sur Seiche et sur la rocade Domagné.

Dix permis de construire ont été déposés l'année passée.

L'aménagement de la salle Beau Soleil est reporté. La dépose d'un permis de construire est obligatoire.

Salle multifonctions :

Après discussions concernant le choix du système de chauffage, le conseil adopte le chauffage à bois pour toutes les salles hors mis la salle de spectacle qui elle sera équipée d'une pompe à chaleur : air/air.

Pour le bâtiment en lui-même, afin d'éviter de gros écarts budgétaires, le « copil » et l'architecte ont fait le choix d'abandonner l'idée du mur en pierres jugé trop coûteux et le remplace par un mur en béton imprimé.

Pour rendre plus accessible la salle multifonctions aux bus, il est envisagé d'acheter une parcelle boisée appartenant à M. Pigeon qui propose de la vendre à 1 euro symbolique à la commune.

Le permis de construire de la salle a été déposé le 04/08/16.

Ci-contre l'insertion paysagère de la salle et la salle vue de façade.



Urbanisme et environnement :

Lotissement des Bas Vallons : la rétrocession peut être faite.

La convention avec le **service du conseil en énergie de Vitré Communauté** est acceptée par le conseil municipal.

Numérotation des rues : Devis de la Poste 2518 € H.T. accepté par le conseil

Lotissement Les Manoires 2 : le dernier lot est vendu. Le permis de construire a été accordé le 06.09.16

Le **plan d'épandage de la station d'épuration** est confié à Véolia pour un devis de 3837 €

Une réflexion est en cours sur **l'aménagement en lotissement des terrains communaux** situé à l'entrée de l'agglomération côté Janzé.

La demande de **busage à la Croix Méance** est acceptée sur le principe du partage des frais à 50% avec le propriétaire.

Une convention avec Breizh Bocage est acceptée par le conseil pour la **plantation d'une haie** de 491m au sud du Fouesnel le long du chemin communal situé à la Haye d'Y.

Un bail précaire est accordé à Stéphane Maignan sur la parcelle communale qu'il occupait avant l'achat par la commune de cette parcelle.

La convention sur le désherbage avec Le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche suivant la Loi Labé est acceptée par le conseil.

Loisirs, Enfance, Jeunesse :

Capucine : demande de subvention exceptionnelle. Une aide supplémentaire de 600 € est allouée à l'association, étant donné qu'un 3^e créneau horaire est proposé pour l'espace jeux. L'association demandera aussi une participation un peu plus élevée aux parents.

Club de Football : deux bancs de touche vont être installés, le traçage du terrain sera assuré par les employés communaux, Il est rappelé que la gestion du terrain est communale ; les arrêtés municipaux, d'interdiction de jouer, seront pris en accord avec L. Jolivet et O Cornée.

La transformation du terrain stabilisé en terrain synthétique ou la

réalisation d'un terrain supplémentaire ne sont pas à l'ordre du jour. La mairie propose d'étudier la possibilité d'utiliser le terrain en herbe de la base de loisirs pour les entraînements.

La Commission jeunesse de Vitré Communauté souhaite mettre en place un après-midi d'information et de sensibilisation suivi d'une soirée festive à destination des jeunes le 1^{er} juillet 2017. La commune pose sa candidature pour accueillir cette manifestation.

Cantine : La société convivio (prestataire pour les repas) annonce une augmentation de 1,65% pour l'année 2016 -2017. La commission cantine et scolaire réunie en juillet a étudié la mise en place de nouvelles règles pour les familles hors commune et aussi le coût global des repas (prestations et personnel

qui est en charge des enfants de la cantine) Après évaluation, la commission propose la grille suivante : 3,68 € pour les enfants de Louvigné et 3,98 € pour les enfants extérieurs de la commune.

T A P : Après avoir fait un point financier et regarder le fonctionnement des TAP, la commission propose de maintenir la gratuité du service pour toutes les familles.

Le conseil valide les propositions de la commission à l'exception d'une voix.

Demande de subvention pour un séjour au pair aux Etats Unis : n'étant pas une démarche humanitaire, cette demande n'est pas acceptée : 14 voix contre, 3 abstentions. Suite à cette discussion, la commission jeunesse va retravailler les critères d'attribution d'aide.

Divers :

Anciens combattants

Le conseil valide une subvention d'un montant de 500 € pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Commerce ambulant : tarif 2016

Il a été décidé de maintenir le même tarif que l'année passée : 100 €

Changement de standard à la mairie :

Le devis de la société « téléphonie centrale » a été retenu pour 2700 € H.T.

Recensement :

Résultat officiel du recensement 2016 : 1892 habitants (784 logements)

POURQUOI ????????

- **Un grillage près de la chapelle ?** mesure de sécurité demandée par les Bâtiments de France
- **Pourquoi une réserve d'eau près de la salle des sports ?** : Nous devons avoir en cas d'incendie à chaque poteau un débit de 60 m³ /heure pendant 2 heures. Le débit de la borne incendie la plus proche (distance inférieure à 200mètres) était largement inférieure.
- **Pourquoi les pelouses ne sont pas coupées régulièrement ?** Les agents ont des formations les incitant à ne pas tondre trop souvent et cela fait aussi partie de l'écologie.
- **Pourquoi les travaux de l'église en plusieurs tranches ?** : Une seule tranche de travaux aurait exigé la fermeture de l'église pendant plusieurs mois, ainsi qu'un coup financier trop important.

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : Prénom :

Adresses :

Pylônes TDF de la Rougerie et de la Gilberdière

Vous avez pu constater que deux pylônes ont été érigés aux extrémités du bourg de Louvigné de Bais, non loin du tracé de la ligne LGV. Ces installations ont pour but de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile Orange en permettant l'accès à la 3 G et 4 G dans le périmètre couvert et la ligne LGV.

Des dossiers d'informations concernant les deux pylônes sont consultables en mairie.

Horaires de la Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h

(2^e et 4^e Samedis du mois de 9h à 11)

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours

le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du
mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

Argent de poche

23 jeunes Louvignéens ont participé cet été au dispositif « argent de poche » de mi-juin à fin août.

Ils se sont répartis 96 missions dans les différents services de la commune (école, cantine, mairie, agence postale, espaces verts, service technique, bibliothèque...).

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.



Déchetterie

La déchetterie de Louvigné de Bais est fermée, c'est à Bais que vous devez à présent emporter vos déchets. Depuis septembre 2016, l'accès à la déchetterie se fait par carte pour l'ensemble des usagers. Cette carte personnelle est nécessaire pour ouvrir la barrière automatique et entrer sur le quai aux heures d'ouverture ci-contre :

L'objectif de ce dispositif est de faciliter le passage des usagers à la déchetterie. Le nombre de véhicules sur le quai étant régulé, la circulation est donc plus sécurisée et l'agent d'accueil est de ce fait davantage disponible pour conseiller les usagers

Les particuliers disposent de 18 passages par an. La carte peut être rechargée sur demande. Le but de chacun est d'optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets.

www.smictom-sudest35.fr

Déchetterie

Lundi	10 h 00 – 12 h 00
mercredi	9 h 00 – 12 h 00
Vendredi	9 h 00 – 12 h 00
Samedi *	9 h 00 – 12 h 30 14 h 00 – 18 h 00

STOP PUB

Votre boîte aux lettres

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité chez vous : Pensez à l'autocollant « Stop Pub » disponible en mairie.

Calendrier des manifestations

Décembre

- 3/ Sainte Barbe : Sapeurs-pompiers : salle polyvalente
- 9/ Spectacle de fin d'année pour école Charles Perrault et Capucine : salle polyvalente
- 13/ Spectacle de fin d'année pour école St Patern : salle polyvalente
- 16/17 Tennis de Table : Tournoi salle des sports
- 23/ Tournoi de Foot - Vétérans / seniors : salle des sports

Janvier

- 6/ Vœux du Maire : salle Polyvalente à 19 h
- 28/ Après-midi récréatif du CCAS : salle polyvalente

Mars

- 4/ Surprise party des écoles : salle polyvalente
- 11/ Spectacle de théâtre : organisé par le Club Amitié et Loisirs : salle Polyvalente
- 18/ Repas annuel Fait mains : salle polyvalente
- 24/ Concours de belote : Club amitié et loisirs : salle Polyvalente
- 25/ Repas de l'APEL : salle Polyvalente

Avril

- 1/2 Bourse aux vêtements « Printemps / été » : CSF : salle polyvalente
- 16/ Chasse aux œufs : csf : zone de loisirs
- 22/ Repas du CCAS : salle polyvalente

Infos pratiques et guide de bonne conduite

L'entretien des trottoirs

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi.

L'arrêté municipal ci-contre prévoit entre autres que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc... en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

Mairie de Louvigné-de-Bais
6, place de la Mairie
35680 LOUVIGNÉ-DE-BAIS

ARRETE

Le Maire de la commune de LOUVIGNE DE BAIS

Vu les articles L2122-1 & 2 et L2122-28 du code général des collectivités territoriales
Vu l'article R610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêté de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,
Vu le règlement sanitaire départemental
Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous

ARRETE

Article 1 : les ordures ménagères :
Le dépôt des ordures ménagères et les emballages recyclables est uniquement autorisé dans les containers mis à disposition par le Smictom, prévus à cet usage et selon les règles de tri.

Article 2 : le nettoyage des rues
Le nettoyage des rues ou parties de rues salées par des véhicules ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à leur frais, et sans préjudice des poursuites encourues.

Article 3 : Les descentes d'eau pluviales :
L'entretien et l'état de propreté des eaux pluviales situées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant ces eaux

Article 4 : L'entretien des trottoirs, devants de portes et caniveaux :
Le service technique de la commune nettoie régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires et locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.
Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques.
Les saletés et déchets collectés lors de l'opération de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composer à domicile ou de les déposer en déchetterie. *En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers.*
Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.
Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondations en cas de grosses pluies.

Article 5 : La neige
Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel ou du sable devant leurs habitations.

Article 6 : les déjections canines
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour les enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 7 : L'entretien des végétaux :
Taille des haies : elles doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à maximum deux mètres suivant leur plantation par rapport à la limite de propriété, voire moins, là où le dégageant de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
Elagage : Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par les propriétaires ou le locataire au droit de la limite de propriété.
A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire après mise en demeure restée sans effet.

Article 8 : responsabilité
En cas de non-respect des dispositions du présent arrêté, la responsabilité du propriétaire ou du locataire pourra être engagée.

Article 9 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 12 : ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le chef de brigade de gendarmerie et à Monsieur le Préfet.

Fait à Louvigné de Bais,
Le 15/09/2016
Le Maire



Le bruit

Nous vous rappelons qu'il existe une réglementation concernant les bruits de voisinage, notamment un arrêté préfectoral du 10 juillet 2000, consultable en mairie et un arrêté municipal du 1^{er} juillet 2007.

Les poubelles

Les conteneurs poubelles sont sortis sur les trottoirs la veille de la collecte (le mardi soir) et retirés après le passage du camion (au plus tard le mercredi soir).

Forum

Le forum des associations a eu lieu le vendredi 3 septembre. Vingt et une associations étaient présentes. Toutes étaient satisfaites : le public est venu nombreux. C'est aussi un moment d'échanges de convivialité entre les associations.

Mairie de Louvigné-de-Bais
6, place de la Mairie
35680 LOUVIGNÉ-DE-BAIS

ARRETE

Le Maire de la commune de LOUVIGNE DE BAIS

Vu le code de la santé publique articles L 1 L2 L 48 L 49 ET L 772
Vu la loi 92 1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit
Vu le code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2 ET L 2214-4
Vu l'article R 131-13 et R 623-2610-5 du code pénal :
Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département d'Ille et Vilaine
Vu la délibération du conseil municipal du 9 juillet 2007 demandant au Maire de prendre un arrêté pour réglementer les horaires les samedis, dimanches et jours fériés pour tontes et utilisations de matériel de bricolage bruyant

ARRETE

Article 1 : Les tontes et utilisations de matériel de bricolage bruyant seront interdites :
le samedi soir après 18H et le dimanche et jours fériés avant 10H et après 12H à moins de 100m des habitations

Article 2 L'arrêté prendra effet immédiatement . Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Article 3 la gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A LOUVIGNE DE BAIS
Le 31 juillet 2007
Le Maire

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmis à la Préfecture le 31/07/2007
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME



Bibliothèque

Votre bibliothèque vous propose :

- des romans,
- des albums pour la jeunesse,
- des bandes dessinées et des mangas pour la jeunesse et pour les adultes
- des documentaires,
- des revues, avec une nouveauté, le magazine Sportmag
- des CD,
- des livres-CD,
- des livres-lu,
- des DVD,
- de la vidéo à la demande

L'entrée à la bibliothèque est libre et gratuite, seul le prêt est soumis à une inscription de 8€ par famille. Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues, 3 CD et 1 DVD dans la limite de 2 par famille pour 3 semaines.

6 bénévoles et une salariée vous accueillent, le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h.

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>
Courant 2017, le catalogue de la bibliothèque sera en ligne. Vous pourrez consulter votre compte lecteur et faire vos réservations via internet.

Les partenariats :

La bibliothèque accueille l'école Charles Perrault et l'école Saint-Patern, le Centre de Loisirs et Capucine.

Les animations de 2016 :

Toutes nos animations sont gratuites. **L'inscription est obligatoire.**

Une fois par mois : Une animation pour les enfants de 0 à 3 ans, animée par Fanny de l'association « Histoires de grandir » est proposée.

- « Croq'histoires » : Animation qui a lieu le jeudi de 9h45 à 10h30 ou de 10h45 à 11h30.

En décembre : Samedi 3 décembre à 11h00

- Spectacle « Les papiers » par la compagnie des « Ronds dans l'eau ». Spectacle jeune public de 0 à 7 ans. Le papier se forme, se déforme, se déchire, se sculpte, se chiffonne et se transforme à vue, tour à tour arbre, personnage ou nuage.

Les prix littéraires

Un prix pour les enfants de la maternelle au CM2 : Le prix des incorruptibles.

Un prix pour les adultes : Le prix « A la foli'ère ». Ce prix est réalisé en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées. Les lecteurs ont jusqu'au 30 octobre pour lire les 6 romans de la sélection.

**Contact : Agathe Lanoës : 18, rue Anne de Bretagne
35680 Louvigné de Bais - 02 99 76 95 22 bm.louvignedebais@gmail.com**



Le recensement pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Numérotation des rues et lieu-dit

La commune a mandaté La Poste, par le biais d'une convention, afin de procéder à l'état des lieux de Louvigné de Bais en matière de dénomination et de numérotation des voies et ainsi permettre à chaque concitoyen d'avoir une adresse complète.

Cette démarche a également pour but de faciliter l'accès des services (secours, livraisons, aide à domicile...), la géolocalisation exacte de chacune des adresses et la mise à jour des cartes et GPS.

Délivrance des cartes nationales d'identité

(Communiqué de Louis Paturel - Président de l'association de maires Ruraux d'Ille et Vilaine du 11.10.16)

Réforme des modalités de la délivrance des cartes nationales d'identité, un nouveau coup porté aux territoires ruraux et au Service Public de proximité

Lors de la réunion du 10 octobre 2016, à la Préfecture de Bretagne et d'Ille et Vilaine, Monsieur le Préfet Christophe Mirmand a présenté le nouveau dispositif national concernant les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité.

Plusieurs départements ont été désignés comme pilotes pour expérimenter cette réforme dont celui d'Ille-et-Vilaine.

En conséquence, pour renouveler ou obtenir une carte nationale d'identité, les habitants des communes d'Ille et Vilaine auront l'obligation d'effectuer toujours plus de kilomètres pour se rendre dans une des 23 communes équipées de bornes biométriques, déjà installées pour les passeports ; A compter du 1^{er} décembre 2016, des communes rurales vont perdre leur habilitation à délivrer ces titres d'identités. Cette réforme est une régression du service Public, un nouveau coup porté aux mairies rurales et à leurs habitants.

Les maires ruraux alertent les pouvoirs publics sur la gravité de la situation et leur demandent l'annulation de cette réforme « ruralicide »

Demande de passeport : timbre fiscal électronique

Depuis mars 2015, pour demander un passeport, il est possible d'acheter un timbre fiscal électronique sur le site «timbres.impots.gouv.fr».

Cette évolution améliore la qualité du service rendu aux usagers tout en permettant aux collectivités locales et à l'État d'agir de manière plus efficace : amélioration de l'accueil aux guichets, traitement plus rapide des dossiers, suppression du risque de perte des timbres et de leur archivage, ...

L'achat d'un timbre fiscal en ligne est en effet simple, sécurisé et rapide :

1. A quoi sert le timbre électronique ?

Le timbre électronique est utilisé pour payer les droits de certaines formalités administratives et prin-

cipalement la demande de passeport.

2. Quels sont les moyens de paiement disponibles ?

Le paiement sur le site d'achat de timbres électroniques est possible avec les cartes bancaires suivantes :

- Carte bleue (CB) et e-carte bleue,
- Visa,
- Mastercard.

3. Sous quelle forme se présente le timbre électronique ?

Le timbre électronique peut prendre 2 formes : un code 2D (QR code) et un identifiant à 16 chiffres. Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone,

une tablette par le service chargé de recevoir votre demande.

- un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier

4. Quels sont les principaux avantages pour les usagers ?

- Un timbre fiscal non nominatif
- qui s'achète 7 jours sur 7 puisque c'est un service en ligne
- le timbre fiscal électronique est remboursable durant 1 an (ce qui n'est pas le cas pour un achat chez un buraliste)
- le timbre est valable 6 mois à compter de sa date d'achat, même si le montant de cette formalité a changé

Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport



Accès internet pour tous : Vitré Communauté aide à l'achat d'un kit satellite



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE : ACCÈS INTERNET POUR TOUS

AIDE À L'ACHAT D'UN KIT SATELLITE

La Communauté d'agglomération de Vitré regroupe 46 communes et 79 000 habitants. À travers l'emploi, l'habitat, le développement économique, Vitré Communauté construit le cadre de vie (transports publics, droits des sols...) impulse une dynamique (grands projets, aménagement et environnement...) et veille à une égalité de service sur le territoire.

Sur la question de l'aménagement numérique du territoire, **Vitré Communauté travaille à garantir un débit minimal de 2 Mb/s aux foyers de l'agglomération** situés dans une zone ne bénéficiant pas d'un accès Internet haut débit.

Si vous habitez dans une zone inéligible à un accès Internet haut débit, **vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition et l'installation d'un kit satellite** (50 % de la facture plafonnée à 300 € TTC par foyer), selon les modalités décrites ci-dessous.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- être un particulier ou une entreprise
- ne jamais avoir bénéficié de cette aide
- l'habitation ou le lieu d'implantation de l'entreprise doit être situé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Vitré
- faire installer le kit satellite entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2018
- l'habitation ou l'entreprise à équiper doit être inéligible à un accès Internet haut débit à 2 Mb/s, par l'ADSL ou par le câble, ou à toute autre offre de meilleurs débits proposée par un opérateur, et ne pas faire partie du périmètre d'autres projets d'aménagements numériques programmés d'ici fin juin 2018.

LES ÉTAPES À SUIVRE

1^{er} étape

- testez votre éligibilité à l'ADSL via le site www.degroupetest.com.
- si votre adresse n'est éligible à aucune offre d'accès Internet haut débit, remplissez le formulaire ci-joint et envoyez-le à Vitré Communauté qui confirmera votre éligibilité en fonction des projets d'aménagements numériques prévus sur le lieu de la demande. Vous recevrez une réponse dans un délai d'un mois environ.

2^{ème} étape

Votre éligibilité confirmée, souscrivez à une offre

d'accès Internet par satellite auprès de l'opérateur de votre choix.

3^{ème} étape

Vous pouvez faire installer l'antenne par un professionnel, Vitré Communauté prendra en charge l'acquisition du kit et son installation à la hauteur de 50 % plafonnée à 300 € TTC maximum par foyer.

4^{ème} étape

Vous pouvez alors demander le remboursement des frais encourus auprès de Vitré Communauté en renvoyant les documents suivants :

- le formulaire de demande de remboursement complété*
- l'imprimé « création Tiers » dûment complété*
- une copie de la facture de souscription de l'offre d'accès Internet par satellite avec le détail de la facture du matériel
- une copie de la facture d'installation
- un relevé d'identité Bancaire ou Postal

* Vous recevez le formulaire de demande de remboursement et l'imprimé « création tiers » par voie postale une fois votre éligibilité confirmée (étape 2).

Le délai moyen estimé pour le remboursement est de deux mois environ.



FORMULAIRE D'ÉLIGIBILITÉ ÉTAPE 1

À COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR

DEMANDEUR
Nom
Prénoms
Adresse fiscale complète
Tel. fixe
Email

Particulier/Entreprise
Code APE
N° Siret

ADRESSE DE L'INSTALLATION
(si différente de l'adresse fiscale du demandeur)
Nature de l'habitation
 Résidence Principale Entreprise
Adresse Complète

Tel. fixe

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Je soussigné(e)
Certifie sur l'honneur qu'aucune offre d'accès à Internet à au moins 2 Mb/s n'est à ce jour disponible pour ce logement selon les demandes effectuées auprès des différents Fournisseurs d'Accès à Internet. J'atteste également n'avoir jamais été bénéficiaire d'une aide à l'installation d'un kit de connexion que ce soit pour ce logement ou pour un autre. Je garantis l'exactitude des renseignements fournis et reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de la présente aide devront être immédiatement remboursées à Vitré Communauté sans qu'il soit nécessaire de procéder à l'emprunt d'une esca en demeure préalable. Vitré Communauté se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à
le

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**À ENVOYER À L'ADRESSE
VITRÉ COMMUNAUTÉ
Service Informatique
10 Bis, Bd des Rochers, BP 20413 - 35504 VITRÉ Cedex**

VITRÉ COMMUNAUTÉ

VITRÉ COMMUNAUTÉ

DésARTiculés

Le dimanche 12 juin, notre commune a accueilli 2 spectacles du festival DésARTiculé. Si le public est venu nombreux malheureusement le temps n'y était pas. Il est prévu que l'année prochaine notre commune postule de nouveau pour accueillir des spectacles.

Invitation à un spectacle par les organisateurs du festival DésARTiculé

- Le dimanche 20 novembre la compagnie « un loup pour l'homme » présentera son spectacle sous chapiteau sur le pré à côté de la salle des sports en fin d'après-midi à Moulins. (Accès libre et gratuit)



Pays de Vitré - Porte de Bretagne Expérimentons avec Leader !

En quoi consiste ce programme européen ? Que peut-il apporter à notre territoire ?

Les territoires ruraux sont confrontés à de nombreux défis économiques, sociaux ou environnementaux :

- améliorer l'attractivité du territoire, favoriser l'émergence d'activités nouvelles, valoriser les métiers de l'agriculture, accompagner la mobilité des populations ;
- le vieillissement de la population génère également des enjeux de réorganisation du réseau de services et de commerces ;
- la préservation de la biodiversité et des milieux remarquables ainsi que la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales constituent également des enjeux importants pour les territoires ruraux.

Pour dynamiser les zones rurales, l'Union Européenne a choisi de donner aux territoires un cadre propice à la concertation et à l'émergence de projets collectifs de qualité. Le programme Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est alimenté par le f.e.a.d.e.r (Fonds Européen Agricole de Développement). Il propose une nouvelle forme de gouvernance à l'échelle locale à travers une méthode ascendante, considérant que ce sont les acteurs qui font vivre les territoires.

Quelle est la valeur ajoutée du programme Leader ?

La valeur-ajoutée du programme Leader telle que définie par les acteurs locaux s'articule autour de trois objectifs :

Soutenir des projets novateurs, expérimentaux, pilotes dans le cadre d'une méthode de travail renouvelée et grâce à un levier financier nouveau sur le territoire ;

Favoriser l'innovation au plus proche des publics (jeunes, seniors,

femmes, personnes en difficulté d'insertion...);

Intégrer de nouveaux partenariats locaux : projets publics et privés contribuant à la mise en œuvre de la stratégie et du projet de territoire.

Quels types de projets peuvent être financés par le programme Leader ?

La stratégie du programme Leader du Pays de Vitré-Porte de Bretagne a été élaborée autour de « la valorisation des ressources au service de la vitalité et de l'équilibre du territoire ». Elle se décline au travers de 9 thématiques :

- Valorisation des métiers de l'agriculture et de l'industrie (exemples : création de magasin collectif, action de promotion des produits locaux...);
- Développement de l'offre de proximité (exemples : mise en réseau d'équipements liés à la petite enfance, action de prévention des effets du vieillissement...);
- Mobilité durable (exemples : faciliter le recours à l'intermodalité, promouvoir le covoiturage...);
- Développement et accès à de nouveaux services liés au numérique (dans les domaines de l'éducation, culture, tourisme et dévelop-

pement économique) ;

- Développement de l'économie circulaire (exemples : valorisation des déchets, création d'une recyclerie) ;
- Développement des filières locales d'énergies renouvelables (bois-énergie, éolien, bio-GNV...);
- Valorisation de l'image des centres-bourgs (exemples : projet de densification de cœur de bourg, mise en valeur des espaces naturels...);
- Animation du territoire par les acteurs locaux (exemples : création de commerces associatifs, organisation de festivals) ;
- Coopération (coopérer avec d'autres territoires nationaux ou européens).

Ce programme s'adresse aux associations, aux établissements publics et collectivités territoriales... Les projets peuvent porter sur l'investissement et le fonctionnement.

Pour plus d'information :
Pays de Vitré-Porte de Bretagne,
Sandra Bouillon,
animatrice Leader
leader@paysdevitre.org -
02.99.00.91.12



Le festival DésARTiculé a sollicité une demande de subvention, dans le cadre du programme Leader, pour le déploiement de ses animations sur le territoire de Vitré Communauté.

Collectif Vivre Son Deuil Bretagne

Permanence gratuite sur Vitré (pour les personnes en deuil, ancien ou récent - sur rendez-vous).

La mort et le deuil restent trop souvent sujets à un évitement, voire à un profond rejet social, alors que ce sont des réalités essentielles et difficiles de toute vie humaine. La prévention et la postvention participent à changer les regards sur la mort et à favoriser l'accompagnement des personnes en deuil. Elles doivent aider à briser le silence qui entoure la mort.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes en deuil et prévenir des deuils compliqués, des associations et des personnes qualifiées se sont regroupées au sein du Collectif "Vivre son Deuil Bretagne", depuis 2000.

Depuis septembre 2014, le Collectif « Vivre Son Deuil Bretagne » propose, avec le soutien du centre social de Vitré et du Pays de Vitré - Porte de Bretagne, une **permanence mensuelle d'accueil et d'écoute** au centre Jacques Boyer à Vitré destinées aux personnes en deuil (deuil récent ou ancien).

La permanence est un espace d'accueil et d'écoute permettant à la personne de comprendre le deuil et son processus, d'exprimer sa souffrance et ses émotions liées au deuil, de parler de l'absence de l'autre, ...

Pour l'année 2016-2017, l'accueil des personnes par les membres du Collectif Vivre Son Deuil Bretagne se fait **sur rendez-vous le quatrième lundi du mois à partir de septembre** (hors vacances scolaires)

Collectif Vivre Son Deuil Bretagne – Accueil sur rendez-vous

4^{ème} lundi du mois
de 13h30 à 15h00

Centre Jacques Boyer à Vitré, 27 rue Notre Dame

- Anonyme et gratuit * Sur Rendez-Vous *

Pour prendre rendez-vous ☎ 02 99 53 48 82

Lundi 26 septembre 2016

Lundi 28 novembre 2016

Lundi 23 janvier 2017

Lundi 27 mars 2017

Lundi 24 avril 2017

Lundi 22 mai 2017

Lundi 29 juin 2017



Les associations du Collectif proposent également des permanences, entretiens téléphoniques et rendez-vous sur Rennes.

Pour en savoir plus ☎ 02 99 53 48 82

Ne plus être démarché téléphoniquement

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Depuis le 1^{er} juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gouv.fr

M.S.A

Soirée-débat organisée le **Lundi 28 novembre 2016** (20 h 00 à Servon / Vilaine) sur le thème de « Cultiver l'optimisme, communiquer avec bienveillance » par les élus MSA du secteur de Cesson-Châteaugiron-Châteaubourg-Rennes Est.

Cette soirée sera gratuite et ouverte à tout public.

Le Relais

Présentation de l'association

Le Relais pour l'Emploi



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble, pour l'homme, trouvons des solutions

L'association Le Relais pour l'Emploi est une structure d'insertion par l'activité économique qui intervient sur le

Pays de Vitré depuis 1987. Son objectif est de favoriser l'emploi local et le développement économique du territoire. Elle a pour mission première de mettre en situation de travail les salariés en parcours d'insertion professionnelle qu'elle accompagne.

Public visé : les demandeurs d'emploi du Pays de Vitré qui relèvent

de l'insertion par l'activité économique.

L'association a développé 4 activités afin de remplir sa mission :

- **L'association intermédiaire « Le Relais »** propose de la mise à disposition de personnel auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers du Pays de Vitré,

- **Le chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin »** assure la production et la commercialisation de légumes biologiques auprès de particuliers-adhérents (sous la forme de paniers hebdomadaires) ou auprès de clients professionnels,

- **« Le Parc Mob' »** (comme mobilité) propose à la location une vingtaine de scooters au public en insertion,

- **« L'atelier collectif »** se veut quant à lui vecteur de lien social.

Horaires d'accueil et Coordonnées : Ouvert du lundi au vendredi (*):

9h00-12h00 / 14h00-17h00 *La permanence du mercredi est assurée sur l'antenne de Vitré

Siège social de Retiers

6, rue Louis Pasteur 35240 Retiers
02.99.43.60.66 - 02.99.43.66.28
contact@lerelaispourlemploi.fr

Antenne de Vitré

33 bd Châteaubriant 35500 Vitré
02.23.55.15.60 - 02.99.43.66.28
accueil.vitre@lerelaispourlemploi.fr

Chantier d'insertion

6, rue Louis Pasteur 35240 Retiers
02.99.43.60.66 - 02.99.43.66.28
jardin@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr



Pour la première fois, Louvigné a accueilli le festival des Arts de la Rue « Les DésARTiculés ». Les deux spectacles ont été source de surprises. Nous soutenons les initiatives culturelles locales et intercommunales, qu'elles s'adressent aux aînés ou aux plus jeunes. Ces actions sont signes de dynamisme, de convivialité et d'ouverture de la commune à la créativité et au vivre ensemble.

Après la trêve estivale, la rentrée a eu lieu pour les enfants comme pour les grands. Au conseil municipal, les dossiers avancent aussi. Entre autres, la salle multifonction. Nous avons porté une atten-

tion particulière à sa fonctionnalité pour le bénéfice des utilisateurs : associations, familles. Nous avons choisi deux énergies renouvelables pour le chauffage : la pompe à chaleur et la chaudière à bois. Par ce choix, nous participons à la démarche de Vitré Communauté qui a pour objectif de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre de 23% sur l'ensemble du territoire. Le but était aussi de rechercher les économies d'énergie et donc des factures allégées pour la commune. Nous nous réjouissons de ces choix et aussi des échanges constructifs autour de ce projet.

L'étude d'un autre dossier commence aussi, celui du

Pôle médical. Tous les métiers qui travaillent autour de la santé et qui sont déjà sur la commune participent au dynamisme de la commune. Il s'agit de pérenniser la présence de ces différents intervenants à long terme.

A travers ces différents points et bien d'autres étudiés en conseil, nous participons à faire de Louvigné, une commune qui évolue et qui s'ouvre sur l'extérieur.

Marie-Noelle Renault

Christophe Ogier

Sophie Salles

pourvousetavecvous35@gmail.com



Ecole Publique Charles Perrault

C'est sous le soleil et avec le sourire qu'une nouvelle année a débuté à l'Ecole Charles Perrault.

Cette année l'école accueille 208 élèves répartis sur 8 classes.

En maternelle :

TPS-PS : Mme Emeline Demangel

PS-MS : Mme Natacha LeBail et
Mme Virginie Péron

MS-GS : Mme Clotilde Roche

ATSEM : Sophie Gallando,
Nathalie Mallier, Myriam Paillard
assistent les enseignants

En élémentaire :

CP : Mme Marie-Anaïs Cissé

CE1 : Mme Claire Louaisil

CE2 : Mme Elise Hyrien et
Mme Grâce Pelé

CE2 - CM1 : Mme Sabine Paoletti

CM1 - CM : Mme Solène Courgeon

Mme Audrey Renoux, brigade remplaçante et Mme Viviane Le Clech, enseignante du Réseau d'Aide, viennent compléter cette équipe.

Mmes Hélène Ménard et Patricia Hiron, auxiliaires de vie contribuent également à l'accueil des élèves dans l'école.

La directrice de l'école, Stéphanie Leroux, assure, cette année encore, le poste de directrice associée de la circonscription de Vitré.

Avant de vous présenter nos nouveaux projets, petit retour en arrière sur la fin de l'année scolaire 2015/2016 :

Sortie au Mont-Saint-Michel pour les élèves de maternelle :

Vendredi 10 juin, les classes de TPS/PS et de PS/MS se sont rendues dans la baie du Mont Saint Michel, sur la plage du Bec d'Andaine. Accompagnés de deux animateurs, les élèves ont eu le plaisir de découvrir la laisse de mer sous forme de jeux et de créer des œuvres éphémères avec les éléments récoltés.

Après cette journée en plein air, à marcher dans le sable, le retour dans le car a été silencieux, très silencieux !



Classe découverte Poney au Centre équestre Fénicat :

Les élèves de Grande Section sont partis deux jours en classe poney à Fénicat (Bruz). Au programme : découverte du poney, soins et bien sûr équitation. Nos petits cavaliers en herbe ont été très courageux. C'était aussi une grande aventure de dormir sans son papa ni sa maman !



Classe découverte Normandie pour les classes de Cycle 3 :

Les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont partis en classe de découverte en Normandie du 14 au 17 juin 2016. Ce voyage s'articulait autour de deux axes : l'étude de la seconde guerre mondiale et la découverte d'une activité sportive : le char à voile. Les élèves se sont ainsi rendus sur les plages du débarquement, aux cimetières

américain et allemand, au Mémorial de Caen et au Grand Bunker de Ouistreham. Ils ont également appris à « dompter » leur char à voile afin de rouler sur la plage. Un séjour riche en émotions qui a pu se réaliser grâce au soutien de l'Envol et de l'Association des Anciens Combattants de Louvigné de Bais.



Fête de l'école :

Pour finir l'année, l'Envol, l'association des parents d'élèves, nous avait préparé, le samedi 25 juin, une belle fête d'école. Après avoir profité, l'après-midi, des différents jeux et stands, les enfants ont présenté à leurs familles des chants et danses. Le spectacle s'est terminé sous les applaudissements nourris du public pour la plus grande joie (et fierté !) des enfants.



La Grande exposition de fin d'année :

Comme l'année précédente, tous les élèves de l'école avaient préparé, juste avant les grandes vacances, une grande exposition dans toute l'école afin de présenter aux familles les différentes activités réalisées au cours de l'année scolaire. Ce moment a également permis aux parents et aux enfants de visiter des salles de l'école, de découvrir leur future classe et d'échanger avec les enseignants.

Une nouvelle année, de nouveaux projets :

Un nouveau projet d'école :

L'année 2016/2017 marque le commencement d'un nouveau projet d'école qui va déterminer les grands axes travaillés pour la période 2016/2020.

L'équipe enseignante a retenu deux axes principaux : apprendre à comprendre en lecture et favoriser l'entraide et la coopération. Trois volets supplémentaires viennent se rattacher à ce projet autour du parcours artistique et culturel, du parcours citoyen et du Parcours Numérique de l'élève.

Voici donc quelques activités réalisées depuis le début de l'année dans le cadre de ce nouveau projet :

Le retour des Olympiades :

Après le succès rencontré l'année dernière par les Olympiades sportives, nous avons renouvelé cette action, le mercredi 21 septembre. L'équipe enseignante avait préparé des ateliers variés mêlant jeux d'adresse, courses, saut, parcours d'obstacles. Les enfants du CP au CM2 étaient mélangés et répartis en petites équipes encadrées par des parents volontaires.

Les élèves de maternelle ont également organisé leurs mini-olympiades à l'école. Au programme : relais déménageurs, jeux collectifs et jeux de lancers ainsi que des parcours en motricité et avec les vélos.



Petits et grands ont profité de ce moment de partage et d'échanges et se sont déjà donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

En prolongement de ces Olympiades, les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1/CM2 participeront à un cross solidaire en partenariat avec deux écoles de Vitré.

Musique à l'école :

Cette année, les élèves des classes de CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 participent à un projet musical autour de l'œuvre de Mathias Malzieu (chanteur de Dionysos) intitulé «Jack et la mécanique du cœur». Les élèves bénéficient de l'intervention d'Anne-Elise Fonteneau qui vient, chaque semaine, leur faire partager ses talents de violoncelliste et de professeur de chant. Les enfants apprendront une dizaine de chants et se joindront aux élèves des écoles de Domagné et de Moulins pour proposer à tout leur entourage un spectacle au Centre Culturel de Vitré le mercredi 29 mars. Ils seront accompagnés par des musiciens du Conservatoire de Vitré.



Les sciences à l'école :

En ce début d'année scolaire, les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont étudié l'unité et la diversité du vivant. Dans ce cadre, un animateur de l'association Les Petits Débrouillards de Rennes est venu travailler trois demi-journées avec chaque classe afin de réaliser des expériences, de fabriquer des objets qui leur ont permis d'aller observer les «petites bêtes» à l'Espace détente et de cartographier une partie de leur environnement. A la suite de cela, les élèves ont réalisé des herbiers et participeront à la plantation de haies sur la commune en partenariat avec les services municipaux.



La classe mobile :

Elle est arrivée ! La classe mobile, ce drôle de petit meuble qui renferme douze ordinateurs portables. Dans le cadre d'un plan d'aménagement informatique de l'école avec la municipalité, la classe mobile est venue compléter la mise en place d'un réseau informatique au sein de l'école.

En utilisant ainsi l'outil informatique directement dans la classe,

Les élèves développent des compétences en informatique tout en travaillant dans d'autres champs disciplinaires.



Petit zoom sur notre parking à vélos :

Installé dans l'enceinte de l'école par les Services Techniques de la commune, notre parking à vélos rencontre un grand succès. De plus en plus d'élèves (et leurs parents pour les plus jeunes) utilisent le vélo pour se rendre à l'école.



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux au 02 99 49 07 83 ou consulter notre site internet : <http://www.ecole-charlesperrault-louvig-nedebais.ac-rennes.fr>



C'est quoi L'ENVOL ?

C'est l'association des parents d'élèves qui travaille bénévolement, avec l'équipe enseignante, dans le but d'aider le financement de projets pédagogiques.

Pour financer ses projets scolaires ou agrémenter les classes, l'envol organise des manifestations.

Rappelons que pour son bon fonctionnement, l'envol a besoin de tous les parents d'élèves, pas seulement en tant qu'adhérents, mais aussi en tant que volontaires, sur un ou plusieurs événements et ce, toujours pour l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Vous avez des idées ? Vous désirez participer activement à la vie de l'école de vos enfants ?

Alors n'hésitez plus, l'envol a toujours besoin de vous !

Nos actions :

Nous commençons l'année scolaire agréablement, en offrant le café aux parents d'élève. C'est un moment d'échange qui permet aux parents de se rencontrer.

Le loto a eu lieu le 15 Octobre 2016, ce sont près de 350 personnes qui se sont déplacées pour cette soirée et



c'est avec plaisir que nous les avons accueillis.

La première vente des brioches pour l'année 2016-2017 a été encore une fois un véritable succès. Ne vous inquiétez pas les gourmands, elles arrivent très vite !!!



Les manifestations à venir :

- **Spectacle de Noël : le 09 Décembre 2016**, nous organisons un spectacle sur le thème de Noël « Le cadeau du père Noël » pour nos maternelles mais aussi pour les enfants de Capucine. Pour les plus grands de l'école, nous prévoyons, avec l'aide de Stéphanie Leroux (directrice de l'école) une sortie au cinéma.
- **Surprise party** : la fête déguisée, tant appréciée des enfants, est prévue le **04 Mars 2017**. Elle est organisée en collaboration avec l'APEL (association de l'école St Patern).
- **Vide grenier : le 04 Juin 2017**, est le jour où vous pourrez trier vos armoires et vider vos garages !!! Toujours en collaboration avec l'APEL, nous nous occupons d'harmoniser cette journée pour que vous puissiez vendre, brader ou donner... le tout bien évidemment dans la joie et la bonne humeur !!!
- **Fête de l'école : le 24 Juin 2017**, pour clôturer l'année scolaire 2016-2017, vous pourrez voir les enfants de l'école faire leurs spectacles.

Ecole St Patern



Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin

- **La journée des maternelles à la ferme.** Les enfants des classes de PS-MS et GS sont allés visiter une ferme pédagogique à Saint-Ouen des Alleux le 6 juin. Ils avaient travaillé auparavant le lexique lié au nom des animaux et aux outils et bâtiments de la ferme. Sur place, ils ont donné à manger aux animaux, ils ont participé à des animations : traite des vaches, jardinage, fabrication de pain et ils sont rentrés chacun avec leur pain fait de leurs mains.



*Quelques instants appréciés
par les enfants...*

- **La Kermesse :** beau spectacle sur le thème des vacances ! Le dimanche 19 juin, l'école a organisé sa kermesse sous un beau soleil. Les enfants ont pu se produire sur la scène afin d'interpréter des choré-

graphies sur le thème des vacances. Cette journée avait commencé par une célébration et s'est poursuivie par un déjeuner et une après-midi autour de jeux.



Les vacances sous diverses approches

- **Le spectacle au centre culturel de Vitré pour les CP-CE1 :** « L'Île en l'eau » spectacle de chants d'Anne Sylvestre chantés par Jacques Haurigné. Les enfants ont apprécié participer au spectacle en chantant et en dansant sur les titres : « Les mots magiques, Boutchoko, Les moulins de Baptiste, L'île en l'eau, Chacun sa maison, ... »

- **« Les DésARTiculés ».**

Le spectacle de fin d'année offert par la mairie aux enfants de primaire dans le cadre du festival

- **La sensibilisation aux dangers**

domestiques. La dernière semaine de classe, les assurances Groupama avaient installé les reproductions de quatre pièces (cuisine, salle à manger, salle de bains et garage) de leur maison de tous les dangers : les enfants de toutes les classes de primaire ont participé à l'animation proposée pour les sensibiliser aux dangers domestiques et ainsi avoir des repères et des attitudes à adopter pour commencer à les détecter et y faire face.



La maison de tous les dangers

Des départs à Saint-Patern...

Le 5 juillet dernier, la fin de l'année scolaire a été l'occasion d'une fête d'envoi organisée par les associations de parents. Les élèves de CM2 ont été envoyés au collège en recevant un petit cadeau de la part de l'APEL. Tous les enfants ont aussi participé aux remerciements qui ont accompagné les départs en retraite de Françoise HOUCHE (PS-MS) et de Ghislaine POIRIER (CM2) qui, après respectivement 22 et 19 années passées à l'école ont pris leur retraite. Enfin, après quatre années passées en tant que chef d'établissement, Antoine

BONAMY a lui aussi quitté l'école Saint-Patern, appelé à une mission similaire dans un autre établissement de la circonscription, pour laisser les clefs à Ludovic BOUFFORT qui lui a succédé. Une belle émotion, partagée par l'ensemble de la communauté : les enfants, les parents. L'équipe éducative, l'ensemble des bénévoles et partenaires, a permis de les remercier pour le travail fourni au bénéfice de l'école pendant toutes ces années. Bonne route à chacun d'eux !



De gauche à droite :
Françoise HOUCHET,
Ludovic BOUFFORT,
Ghislaine POIRIER
et Antoine BONAMY

... Et des arrivées.

Cette rentrée 2016-2017 a été marquée par de nombreuses nouveautés à l'école Saint-Patern : des changements dans l'équipe avec l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement, de nouvelles enseignantes ; des changements immobiliers et mobiliers avec des aménagements extérieurs pour se mettre en conformité et en sécurité et des déménagements de classe afin de faire vivre de façon dynamique et cohérente l'arrivée des nouveaux cycles de l'école primaire.

Cette rentrée est signe d'un nouveau souffle. C'est dans une logique de poursuite des projets engagés, de développement de l'établissement, et l'occasion de créer de nouveaux liens que le nouveau chef d'établissement a souhaité commencer sa nouvelle mission en accueillant les enfants, les parents et l'ensemble de la communauté éducative dans son

discours de rentrée le 1er septembre.

Avec les départs d'enseignants à la fin de l'année 2015-2016, de nouvelles arrivées sont venues renforcer l'équipe pédagogique de l'école.

Aline SOUYRIS, bien connue des enfants et des parents puisqu'elle était enseignante à mi-temps dans l'école, arrive à plein temps en prenant en charge la classe de CM1-CM2. Elle travaillera en collaboration avec les collègues du secteur afin de permettre le lien du nouveau cycle 3 qui inclut désormais la classe de 6ème.

Anne-Claire FOUCHET, enseignante à Moulins les années passées, arrive en classe de CE1-CE2. En congé maternité jusqu'en novembre, elle a été remplacée par Lauriane LUCAS jusqu'à la rentrée des vacances de la Toussaint. Elle sera en classe à mi-temps (les jeudis et vendredis) avec Tiphaine ROGER (les lundis et mardis) qui enseignait auparavant à Châteaubourg.

Ludovic BOUFFORT, enseignant depuis 9 ans, arrive de l'école Saint-Armel de Rennes où il enseignait en MS-GS. Il aura en charge la classe de TPS-PS pour cette année scolaire. C'est sa première mission de chef d'établissement confiée par la Tutelle Diocésaine. Il sera en décharge de direction les lundis.

C'est Nathalie SOURDIN, enseignante à mi-temps à l'école de Marpiré également, qui le remplacera les lundis et qui aura en charge la classe de CP les mardis.

Les autres membres de l'équipe pédagogique sont Monique BERTINET en CP et Marie-Bernadette LEMERCIER en MS-GS. Ils sont aidés par Annie CHARPENTIER (ASEM en MS-GS) et Marie-Christine GERARD (ASEM en TPS-PS) et de nombreuses bénévoles qui permettent un service éducatif complet pour le bien-être des enfants.

Les horaires de l'école pour 2016-2017

A.P.C. : Activités Pédagogiques Complémentaires

	Lundi et Jeudi	Mardi et Vendredi	Mercredi
Matin	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-11h30
Après-midi	13h30-15h45	13h30-15h15	
Après l'école	A.P.C.+ garderie	T.A.P.+ garderie	

T.A.P. : Temps d'Activités Périscolaires (organisés par la mairie)

Les horaires de l'école restent inchangés pour cette année 2016-2017. La garderie voit son amplitude rallongée jusqu'à 19 heures chaque soir.



De gauche à droite, au premier rang : Mmes FOUCHET Anne-Claire (CE1/CE2), ROGER Tiphaine (CE1/CE2), SOUYRIS Aline (CM1/CM2) et BERTINET Monique (CP) ; au deuxième rang : Mmes LUCAS Lauriane (en remplacement de Mme FOUCHET jusqu'en novembre), GERARD Marie-Christine (ASEM en TPS/PS), LEMERCIER Marie-Bernadette (MS/GS), CHARPENTIER Annie (ASEM en MS/GS) et M. BOUFFORT Ludovic (TPS/PS et directeur de l'école).
En médaillon : Mme SOURDIN Nathalie (TPS/PS et CP)

Une école en mouvement...

L'école Saint-Patern, qui compte 123 enfants inscrits pour cette année 2016-2017, a connu de nombreux travaux durant cette pause estivale. C'est un établissement qui se modernise, et qui continuera à le faire, qui les a accueillis.

Des chantiers de plusieurs ordres :

Des travaux de rafraîchissement extérieur sur la cour.

Des travaux de modernisation à l'intérieur avec le câblage numérique des classes qui va permettre de travailler efficacement avec les outils numériques qui nous environnent aujourd'hui. Une classe mobile composée de 15 ordinateurs et de 5 tablettes, des vidéoprojecteurs interactifs ont été acquis par l'école. Des beaux outils pour mettre en œuvre de beaux projets pédagogiques et créer l'innovation.

Et des changements de classes, de locaux plus précisément pour harmoniser le travail de cycle et profiter au mieux des salles disponibles. Les parents ont participé activement aux déménagements des classes. Les cycles 2 et 3 sont désormais dans le bâtiment principal, les cycles 1 sont dans les salles situées à l'arrière de l'école. Les salles libérées sur la cour sont maintenant aménagées pour la garderie et pour accueillir les associations.

L'école a également adopté une nouvelle identité visuelle : un nouveau logo souriant et aux couleurs vives qui témoigne du ressenti des enfants de l'école.

Nouveau logotype de l'école Saint-Patern

Des projets...



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Un nouveau projet d'école (2016-2020) est en cours d'élaboration par l'équipe pédagogique et portera sur deux axes de progrès concernant l'acquisition du vocabulaire et le soin porté à son travail pour se concentrer sur les objectifs d'enseignement. Des volets incluant le parcours d'éducation artistique et culturelle, l'environnement numérique et la citoyenneté seront développés.

- Les enfants se rendront à la piscine du Bocage à Vitré pour un cycle natation de décembre à mars.
- Un projet d'étude d'artistes est en cours. Les enfants participeront à des spectacles culturels à Vitré.
- Un projet d'action musicale va être vécu par les élèves de cycle 3 avec la participation d'une d'artiste.
- Un échange inter-école important a été vécu les 17 et 18 octobre pour permettre aux enfants du secteur de se rencontrer autour d'un projet sportif. De nouvelles rencontres se vivront en mai et juin 2017 avec ces mêmes écoles.
- Des sorties scolaires seront organisées en lien avec les projets particuliers afin de permettre aux enfants de créer un lien entre les apprentissages et leur environnement.

- Les élèves de CM seront en charge de l'élaboration préliminaire d'une charte informatique afin d'accompagner le bon usage des outils numériques à l'école et de se sensibiliser aux dangers de l'Internet. Ils vivront également des temps de formation aux gestes et aux attitudes de premiers secours avec l'intervention de professionnels.
- Une action en lien avec l'A.P.E.L. et le projet pastoral permettra d'aider à la construction d'une structure scolaire au Bénin.

Contacts avec l'école

Ludovic BOUFFORT, chef d'établissement est en décharge de direction les lundis pour cette année scolaire.

Une rentrée en Toute Petite Section sera organisée au retour des vacances d'hiver le lundi 27 février. Les portes ouvertes auront lieu le samedi 1er avril 2017.

Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh



à retenir !

- | | | |
|----------------------|---|---------------------|
| • Galettes des rois | : | vendredi 13 janvier |
| • Surprise party | : | samedi 4 mars |
| • Soirée APEL | : | samedi 25 mars |
| • Portes ouvertes | : | samedi 1 avril |
| • Vide grenier | : | Dimanche 4 juin |
| • Kermesse | : | dimanche 18 juin |
| • Pot de fin d'année | : | vendredi 7 juillet |

APEL



Election du bureau APEL 2016-2017

Suite à l'élection du lundi 3 octobre, deux nouveaux membres nous ont rejoints (Aurélie Villard et Vincent Ragot). La nouvelle équipe est donc composée de 13 personnes.

Nous remercions Sylvie Deniard qui nous quitte après 2 années passées au sein de l'association. Yann Beauvais démarre sa 2^e année de présidence.



Président : Yann Beauvais
Vice-présidente : Laurence Loison
Secrétaire : Philippe Julliot
Secrétaire adjointe : Sonia Blot
Trésorière : Solenn Caudron
Trésorière adjointe : Aurélie Villard

Kermesse

La kermesse de l'école St Patern s'est déroulée le Dimanche 19 juin 2016 à la salle polyvalente sous un beau soleil. Cette année, une nouvelle organisation a été mise en place. C'est un trio constitué par les membres de l'APEL, de l'OGEC et d'un groupe de parents d'élèves qui a relevé le défi avec succès. Cette journée a commencé par la célébration officieuse par l'abbé Jean Luc Guillotel. Puis, nous nous sommes réunis autour d'un apéritif avant de passer à table. Au menu, cette année, jambon à la broche, frites, ratatouille et pâtisseries "maison" ont régalé les palais de nos 250



convives. L'équipe de restauration a dû se lever tôt pour la mise en place de ce repas. Mais cela en valait la peine compte tenu des nombreux retours positifs.

En début d'après-midi, l'équipe éducative et tous les enfants nous ont proposé un spectacle haut en couleur sur le thème des vacances. Avec le rythme des chansons et des chorégraphies, on s'y serait cru avant l'heure. Jeux, crêpes, buvettes et diverses animations se sont poursuivis durant tout l'après-midi. Le traditionnel lâcher de ballons a clôturé cette belle journée



On sent qu'il y a une nouvelle dynamique qui s'est créée. Merci aux nombreux nouveaux parents qui ont rejoint l'équipe de bénévoles pour faire de cette journée, un moment inoubliable. Rendez-vous l'année prochaine !!!



Marché d'automne



Ce vendredi 14 octobre se tenait le traditionnel marché d'automne de l'école St Patern. Comme les années précédentes, nombreux parents, enfants et amis étaient présents afin de pouvoir déguster les nombreux gâteaux offerts par les parents, ainsi que les roses des sables confectionnées par la classe d'Aline avec la participation de Marie-Thérèse, et les muffins réalisés par la classe de Marie-Bernadette avec l'aide Annie. La boulangerie a aussi apporté sa contribution en nous offrant des pains. Nous remercions les personnes qui nous ont offert des légumes de leur jardin, et qui ont ravi les acheteurs. Antoine, notre ancien directeur nous a fait une visite surprise, fort appréciée des enfants.

Ramassage des pommes

Cette année, la récolte des pommes s'est déroulée les quatre premiers samedis d'octobre. C'est le rendez-vous de l'année à ne pas manquer car c'est l'action qui nous apporte le plus de bénéfices. Elle nécessite au minimum une douzaine de parents que nous avons eu du mal à réunir cette année. Nous devrions récolter autour de 14 tonnes que nous vendrons à la cidrerie de Domagné. Les bénévoles financeront une partie des sorties scolaires des enfants. Nous clôturerons cette récolte autour d'un barbecue convivial pour remercier les parents.



A.P.E.L / ENVOL

Recyclage papier

Depuis le mois de mars, les 2 associations, l'APEL de l'école Saint Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault, organisent une collecte de papier. Le dépôt s'effectue tous les mercredis et samedis de 9H à 17H30 dans des containers installés sur le parking situé à l'arrière de la mairie. Ces papiers sont ensuite stockés dans un local mis à disposition par la mairie.



Dépôt au fond du parking Saint Patern



Le vendredi 4 novembre, les bénévoles ont transféré les 30m³ accumulés en 8 mois dans une benne de la société Tri Ouest de Châteaubriant qui nous rachète les papiers.

En début d'année prochaine, les papiers ne seront plus autorisés dans les sacs jaunes. Le Smictom mettra en place des containers. Les 2 systèmes cohabiteront. En choisissant nos containers, vous contribuerez à la réduction du coût des sorties scolaires des 2 écoles et améliorerez le quotidien des enfants.

Papiers autorisés :

- Journaux
- Revues
- Publicités
- Papiers de bureau
- Annuaires (avec ou sans couvertures)
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Enveloppes type « papier kraft marron »



Présidents associations



Ne pas mettre carton, plastique, papiers souillés de corps gras, tapisserie, nappe papier

Vide grenier

Le vide grenier a eu lieu le dimanche 15 mai. Nous avons eu 350 emplacements réservés sur les 500 disponibles. C'est un peu moins que l'année précédente. Cette légère baisse est certainement due aux nombreux vides greniers organisés le même jour dans le secteur. Cela n'a pas empêché une bonne fréquentation du public tout au long de la journée.

Le succès est dû à une belle météo mais également à une excellente organisation, bien en place depuis maintenant plusieurs années. Les bénévoles, des 2 écoles, étaient nombreux et ont tout fait pour que cet événement soit une réussite. Un bus anglais est venu agrémenter la journée des enfants grâce à ses animations. L'année prochaine, le vide grenier aura lieu le dimanche 4 juin 2017.



C.S.F.

• **Nouveau bureau** au 10 septembre 2016, élu en assemblée générale :

Marina Rossard, présidente et référente Capucine des mardis,

Stéphanie Rousseau, trésorière, Magali Dallé, son adjointe,

Nathalie Julliot, secrétaire,

Emilie Burger (référente Capucine des vendredis), Roselyne Menay (référente Capucine des jeudis), Marie-Christine Trozyn, membre.

Nous rappelons à tous que la subvention municipale que l'association perçoit aide uniquement au fonctionnement de Capucine, espace jeux. Les autres volets de l'association s'auto-finançant.

Les cotisations des adhérents hors commune ont été majorées cette année de 5€ sur l'adhésion de Capucine, soit 43€/an /famille au lieu de 38€ pour un adhérent de la commune.

• **Capucine**, est labellisé « espace jeux » par la C.A.F et le Conseil Général.

A la rentrée, nous avons accueilli Mme Inge De Ruijter sur des ateliers de motricité dans la salle Beau Soleil aménagée spécialement pour l'occasion, soit 3 matinées de motricité pour 2 groupes de 10 enfants. Les ateliers ont de suite affiché complets !



En décembre 2016, chaque groupe de capucins participera à un atelier d'éveil musical avec Fanny Corbé de l'association « histoires de grandir ».

Nous espérons proposer en 2016/2017 des ateliers « signe avec moi » pour les tout petits et les adultes qui les accompagnent.

Enfin, nous vous présentons la nouvelle éducatrice de jeunes enfants, désormais présente mardi, jeudi et vendredi, une séance sur deux : Camille Puil (à droite sur la photo).



• **Le club parents** fonctionne uniquement grâce aux subventions de la CAF et cotisation de ses adhérents.



« On accuse les parents de démission. C'est de désarroi qu'il s'agit. » C'est pourquoi est née, dans la législation, la charte du 9 mars 1999, autrement dit, une aide à la parentalité qui est devenue la toute première préoccupation de la délégation interministérielle à la famille.

Le « T parents » de Louvigné de Bais, comme les 33 autres clubs parents du département, est labellisé « club parents » par la CAF depuis 2014.

«Etre parent, c'est naturel, ça ne

s'apprend pas ! - Faux, répondent les spécialistes. Ce qui est naturel, c'est la parenté sur le plan de l'état civil, non la parentalité ». Le T parents propose des réunions animées par des animateurs-formateurs. Une douzaine de participants parlent ensemble de leurs problèmes, de leurs inquiétudes, des conflits « insurmontables » auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Ces groupes de parole ne sont pas des groupes thérapeutiques. Les parents échangent simplement leur expérience, sans se juger, et s'aperçoivent ainsi qu'ils ne sont pas seuls à vivre ces situations. Rassurés, ils repartent plus confiants dans leur rôle et avec des clés pour désamorcer parfois les crises.

Nous avons abordé surtout les relations dans la fratrie ou entre enfants, également traité de la santé et de la féminité, de l'autorité, des violences, de la gestion des conflits sans rapport de force, juste en rappelant les règles, des difficultés à élever son enfant dans le contexte actuel...

« Avoir une attitude bienveillante cela permet de développer les compétences relationnelles et émotionnelles de l'enfant mais aussi de développer ses capacités intellectuelles. Et même son sens moral ». Catherine Guéguen

Poser un regard bienveillant sur soi et sur l'enfant, apprendre l'empathie, la tolérance, le vivre ensemble, c'est semer des graines pour une société sans violence.

Mme Rocio Pardo, psychologue, encadre le groupe de paroles. Il y a aussi des soirées sans animatrice avec jeu de plateau ou débat autour d'un documentaire et des soirées gratuites et ouvertes à tous :

**Jeudi 24 novembre 2016,
M. Vincent Ragot vous parlera
de gestion de santé au naturel,
salle Beau Soleil, 20h30.**

- **Une sortie familiale** le dimanche 3 juillet 2016 aux jardins de Brocéliande a ravi tous ses participants, ouverte aux membres et non membres CSF. Prochaine édition en 2017.



- **La Bourse automne/hiver 2016** a de nouveau rendu service aux familles en proposant des dépôts et vente de vêtements d'occasion en bon état et bon marché. De plus, les bénévoles permettent à l'espace jeux Capucine de fonctionner.

- **RDV les samedi 19 novembre 2017 (dépôt) et dimanche 20 novembre 2017 (vente) pour une spéciale Bourse aux jouets avant Noël. Seuls les jouets complets, en bon état seront acceptés.**

- Pour les fêtes de fin d'année, une Vente de chocolats avec « initiatives Saveurs » sera organisée par l'espace jeux Capucine.

- RDV les samedi 1^{er} avril 2017 (dépôt) et dimanche 2 avril 2017 (vente) pour la bourse Printemps été

www.ateliercapucine.jimdo.com pour des renseignements sur tous les volets de l'association CSF Louvigné de Bais.

Mail : csf.louvigne@gmail.com

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

Le dimanche 8 Mai 2016 a eu lieu à 11h la commémoration de 39-45 avec la participation des différents corps constitués. Les écoles et la chorale ont participé à ce recueillement. A cette occasion fut remis un nouveau drapeau de nos chers disparus.

Pour clore ce rassemblement, la municipalité a offert le verre de l'amitié.

La journée grillades du 28 juillet a réuni 144 convives. Au cours de ce repas bon nombre de chanteurs et conteurs ont œuvré. L'après-midi s'est poursuivi sous le signe de la détente avec danses et jeux divers. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, et, tous les convives se sont dit au revoir et à l'année prochaine.



Le vendredi 11 Novembre 2016 s'est déroulée la cérémonie anniversaire de l'Armistice 14-18.

Rendez-vous était donné au monument aux morts à Louvigné. C'est à Chancé que nous nous sommes



ensuite retrouvés pour la commémoration et la remise d'un nouveau drapeau. Un vin d'honneur offert par la Mairie de Chancé à clôturer cette matinée.

Fait mains

Le 13 septembre a eu lieu l'assemblée générale. Les personnes présentes ont pu s'inscrire aux différentes activités proposées : fleurs, cours de cuisine et activités manuelles.

Le premier cours floral a eu lieu le 20 septembre avec madame Delaine.

L'art manuel a débuté le 4 octobre. Des réalisations pour Noël ont été présentées : le bonhomme de neige fabriqué avec des verres en plastique et un père Noël. Les personnes intéressées pourront venir aux cours

les 22 et 29 novembre.

Les cours de cuisine ont débuté le 10 octobre (il reste de la place pour le vendredi).

La galette des rois aura lieu le 10 janvier à 20 h.

Un repas aura lieu le 18 mars. Venez nombreux

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Régine Poulard au 02.99.49.08.33.

Un programme de nos activités est affiché en mairie.



Sapeurs-Pompiers

**La fin de l'année est déjà là !
Et la période des
calendriers avec !**

Cette année encore les pompiers de Louvigné de Bais auront le plaisir de vous présenter l'édition 2017 lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

Comme les années passées vous aurez le plaisir de découvrir ou redécouvrir l'ensemble de l'effectif de votre centre de secours.

Les dons récoltés lors des tournées, permettent d'améliorer le quotidien et l'esprit de groupe en organisant des sorties sportives ou culturelles, mais également de participer aux activités sociales du SDIS 35 ainsi qu'une participation financière à l'œuvre des Pupilles.

Nous profitons également du bulletin pour vous inviter à venir nous rencontrer si vous souhaitez décou-

vrir notre passion qui est celle de sapeurs-pompiers volontaires.

Et peut-être venir avec nous lors de nos futures interventions.

Pour prendre contact avec nous rendez-vous au centre de secours ou auprès de vos pompiers lors de la tournée des calendriers ou au numéro suivant : Adjudant-chef Monnier 06 12 43 87 43 / Adjudant-chef Deniard 06 77 59 12 38



SAPEURS-POMPIERS
Ille & Vilaine
Recrutez!

DEVEZ-VOUS DÉJÀ PENSER ?
Vous êtes étudiant ou actif ?
Vous voulez booster votre quotidien ?

DEVEZ-VOUS SAPEUR-POMPIER volontaire

Être sapeur-pompier volontaire, y avez-vous déjà pensé ?
En Ille-et-Vilaine, les sapeurs-pompiers volontaires sont présents dans les 92 centres de secours du département. Sur leur temps disponible, ils portent secours à la population, ils interviennent aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels dans les grandes agglomérations. Ils sont formés aux missions de secours à personne, d'opérations diverses et d'incendie réalisées par les sapeurs-pompiers et sont intégrés à une équipe encadrée. En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astintes ou des gardes au minimum deux fois par mois au sein de leur centre de secours d'affectation. Ils perçoivent des indemnités versées par le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35).

Aidez le profil pour être sapeur-pompier volontaire ?

- J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres
- Je peux me rendre disponible pour porter secours (notamment en semaine)
- J'ai entre 18 et 45 ans
- J'aime l'action et j'ai une bonne condition physique
- J'ai l'esprit d'équipe
- Je réside en Ille-et-Vilaine

www.devenirvolontaire35.fr



Cabarets du Cœur

Le groupe de chant a repris son activité le Mardi 4 Octobre.

Au programme : chansons françaises : Renaud, Zaz, Claude Nougaro, Yannick Noah, etc...

Les répétitions ont lieu à l'Espace Culturel le Mardi soir de 20 H 30 à 22 H 00, tous les 15 jours.

Une petite représentation est prévue lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2017.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Chantal Moreau : 06.11.56.92.43

Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76



AVIS A LA POPULATION !



En famille, seul, par quartier, en association, commerçants, artisans etc...
Tous vous êtes invités à venir exposer pour "LA GRANDE LESSIVE"

- Le projet : une grande exposition de "dessins, photos, peintures, collages, broderies, tricot, scrapbooking etc..." Tout ce qui vous inspire, et qui sera épinglé sur un fil à linges.

- Le thème : **LE COEUR**

- Le format : A4

- La présentation : Lors de la soirée des vœux du maire à la salle polyvalente.

Aucune inscription n'est nécessaire, seulement le dépôt de vos œuvres au plus tard le 16 décembre à la mairie ou auprès de Mme Taburet Maryvonne ou Mme Moreau-David Chantal.

- Un rêve : Réaliser une belle et grande exposition, avec l'implication de chacun, pour un projet commun.

Pour plus de renseignements, contacter :

Mme Moreau-David Chantal : 02.99.49.10.01

Mme Taburet Maryvonne : 02.99.49.01.76



Club Amitiés et Loisirs

Nous évoquons les activités du club pour la seconde fois de l'année dans ce bulletin. Revenons sur l'événement marquant de notre buffet campagnard du 19 mai dernier.

Une attention toute particulière a été portée à trois de nos anciens membres du conseil d'administration pour leur longue et constante participation dans l'équipe d'animation :

18 ans de Marcel Bourdin, 15ans de Francis Maigret et 15ans de Pierre Janier.

Jean Doré président du comité de secteur leur a décerné la médaille de reconnaissance de « gemouv 35 » pour leur dévouement et l'humour la sérénité et l'optimisme qui de l'avis de tous a caractérisé respectivement chacun d'entre eux au cours de cette longue période. Merci encore à tous les trois.



Les médaillés

Deux sessions « informatique » se sont déroulées en mai et juin dont une d'initiation et l'autre sur le classement et l'arrangement de photos. Ces formations sont toujours propo-

sées par « gemouv 35 » en 2017. La liste des modules de session et leur contenu sont disponibles au club et sur le site « gemouv 35 » permettant ainsi de répondre à l'attente de chacun.

La sortie, d'une journée, du 21 juin à La Roche Bernard, rassemblait 47 adhérents dont 5 de communes voisines. Ce moment de détente adapté au plus grand nombre (8h à 19h) désormais habituel est reconduit le 29 juin 2017 en Mayenne (à la Michaudière musée et spectacle du cheval de trait)



Sortie Roche Bernard

Vacances : Séjour d'une semaine

En 2016, ce séjour a été choisi en haute Savoie à Morzine et organisé par le secteur de Vitré Fougères : plus de 400 personnes y ont participé dont 31 adhérents du club de Louvigné, nombre équivalent à celui de l'an dernier en Camargue. La qualité des prestations fournies à des prix très avantageux recueille une satisfaction unanime et une demande croissante.

Pour 2017 l'Alsace (Obernai) a été retenue en 8 périodes (dates communiquées en octobre à tous les adhérents). Les documents d'inscription sont disponibles dès maintenant et leur retour aux responsables de cars pourraient être clos au tout début de l'année 2017.

Le concours de belote intercommunal du 4 octobre s'est déroulé comme à chaque fois avec une très bonne participation (91 équipes)

Le « gai-savoir » du 6 octobre comprenait 9 équipes de 3 personnes. Cette manifestation considérée à tort élitiste est plutôt enrichissante et mériterait d'être mieux connue.

Les réunions d'hiver « Activation de la mémoire » ont repris le 3^e mardi matin de chaque mois. Tous les intéressés par cette activité sont invités à se joindre au groupe existant.

Les principales manifestations de l'année se terminent par le banquet annuel du 12 novembre au « Bretagne » et la bûche de Noël du 8 décembre salle du club.

A noter : une innovation pour 2017 : Le club organise une soirée « Théâtre » Le samedi 11 mars 2017 à 20h30 à la salle polyvalente. Cette soirée est ouverte à tous les publics avec la troupe « noriol » de Loiron-Ruille (comédie en 2 actes ayant pour titre « Un fils nommé esprit » ou les déboires d'une veuve bourgeoise avec son fils). Entrée : adulte 6€, jeune de 12 à 16 ans : 3€, enfant : gratuit.

Espace Sophro

Domaine d'activité : la Sophrologie santé et bien-être.

Composition du bureau :

Présidente : Edith Haleux

Secrétaire : Maryvonne Letué

Intervenante : Dayot Christine, sophrologue

Personne à contacter : Dayot Christine : 06.84.75.24.98

Adresse : 10 rue de la Bouvrie, Louvigné de Bais

Adresse mail : Christine.sophro@gmail.com

Site d'informations : www.harmonie-sophro.fr, (site professionnel).



La vigne au Loup

Pour cette nouvelle saison, vingt élèves sont inscrits aux ateliers théâtre animés par Patricia Pierre.

Quinze enfants de 8-11ans sont dans le cours du mardi et 5 pré-ados de 12 à 15 ans dans le cours du mercredi.

Les élèves font des exercices et des jeux qui libèrent le mouvement, demandent de la concentration, de l'imagination et de la spontanéité.

Ils extériorisent leurs idées, leurs sentiments à travers la voix, la parole, l'attitude.

Ils sont souvent amenés à faire des improvisations de manière narrative ce qui implique une action spontanée sur l'environnement, les objets et les autres personnes.

Une interaction entre les membres du groupe se crée et permet de mieux se connaître et de pouvoir **jouer la comédie**.

Ils seront tous sur scène pour les représentations théâtrales **des 9 et 10 juin 2017**.

En juin dernier, trois groupes sont montés sur la scène.

Le groupe des enfants a joué : «on imite les grands» et le groupe des pré-ados : «Absurdités»

Le groupe des ados confirmés et adultes a joué une pièce intitulée : «Turbulences».

Maiwen, Audrey, Nolween, Youna et Anaïs, élèves comédiennes depuis 2009 ont pris beaucoup de plaisir à jouer pour cette dernière saison 2016. C'est avec émotion que Patricia Pierre, leur professeur et metteur en scène depuis leur début, a salué leur prestation.

Aujourd'hui étudiantes, elles ont arrêté les cours de théâtre à Louvigné et nous leur souhaitons le meilleur et qui sait un jour, de pouvoir aller les applaudir sur une grande scène parisienne !

Nous avons besoin d'un nouveau souffle...

Pour éviter que le rideau ne se ferme définitivement, le bureau de l'association théâtrale «La Vigne au loup» a besoin de vous. Faites-vous connaître...

Bel automne à tous

Contacts :

Stéphanie Barbey : 06 70 36 70 97 ou

Marie-Christine Gérard : 06 49 89 66 52



*On se prend pour des grands
juin 2016*



Enfants saison 2016-2017



Pré-ados Saison 2016-2017



*Ados confirmés et adultes dans la pièce
Turbulences, en juin 2016*



Salutations Turbulences juin 2016

Aéropavi

Un an déjà - AEROPAVI (AEROModélisme du PAys de Vitré) continue à rassembler le mardi soir à la salle des sports, à partir de 20 heures, des passionnés, des bricoleurs, débutants ou pratiquant le modélisme avion, bateau ou quadricoptères de courses.

En 2016 l'association a participé à la fête du jeu de Chateaubourg et de Vitré durant lesquelles nous avons accompagné les parents et les enfants dans la fabrication de plus de 250 petits avions lancés main.

Malgré cela, nous sommes toujours à la recherche d'une bande d'herbe (environ 150/200m long x 50m de large) avec une zone assez dégagée autour pour pratiquer les vols en extérieur. Si vous êtes propriétaire de ce type de terrain, nous serions intéressés pour en discuter avec vous.

Vous pouvez voir les constructions, les astuces, les photos et les vidéos de notre activité sur : aeropavi.leforum.eu

Le trésorier DUCREAU Frédéric



Atelier d'Arts Plastiques

Un grand et beau succès cette fois encore pour notre vernissage le 30 juin !

Pas de pluie, cela doit tenir du miracle ou de notre bonne étoile !!!

De la musique, merci à nos guitaristes Christian et Basile, à boire et à manger réalisés par nos mains de fées, les élèves de l'atelier et surtout une belle assemblée pour consommer tout cela.

Merci à vous, élèves, parents et fidèles admirateurs qui viennent, nombreux, chaque année découvrir nos œuvres et donner le ton à ce moment que nous aimons partager et qui clôture si bien l'année.



Quoi de neuf pour cette rentrée !

Les stages de modelage pendant les vacances remportent un très vif succès très souvent nous ne pouvons contenter tout le monde. Nous avons donc mis en place un atelier modelage pour les enfants à la première heure du mercredi de 14h30 à 16h00.

Plus de sélection par âge, chacun est libre de s'inscrire à l'heure qu'il veut...

Ce nouvel atelier va permettre d'explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture.

Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. C'est l'occasion d'apprendre à maîtriser un matériau naturel. L'argile a ses exigences, ses propriétés particulières qu'il faut connaître et respecter pour donner ensuite

libre cours à son imagination et sa créativité.

- Études de différentes terres et des techniques de modelage :

Préparation, montage, séchage, évidage. Recherche sur le volume figuratif et abstrait.

- Des techniques concernant le travail de la terre :



Modelage dans la masse, plaques, colombins, bandes, gravures et décors, engobes.

La 2^e heure quant à elle, 16h30 à 18h00 reste consacrée aux arts plastiques.

Elle permet de pratiquer des techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers.



techniques de dessin et de peinture, rencontrer l'histoire de l'art.

Sont également expérimentés le volume, la sculpture, en utilisant différents matériaux (carton, plâtre, papier mâché, grillage, fil de fer...) mais également le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.



Les cours sont donnés par Stéphanie GALODE, artiste et animatrice diplômée en arts plastiques avec les félicitations du jury, formée au métier d'enseignante à l'IUFM. Elle anime et développe depuis 10 ans des ateliers d'arts plastiques destinés aux enfants, adolescents et adultes. Pratiquant le dessin, la peinture et la sculpture, elle s'efforce de transmettre sa passion, susciter la curiosité, l'envie de découvrir et d'apprendre.

Contacts :

Mail : dessin.louvigne@gmail.com

Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

Marylène de Carville : 06.70.30.67.97

Paméla Hamon : 06.74.66.73.15

Centre culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais.

Danse Louvignéenne

Le 18 juin 2016 a clôturé la saison de danse avec un gala sur le thème de la mode et qui a attiré plus de 170 personnes ! Les danseuses se sont ainsi glissées, le temps d'une soirée, dans les pas des mannequins de la FashionWeek, le tout chorégraphié et mis en scène par Aurélien Mangata, notre professeur de danse depuis la rentrée 2015. Un grand merci à tous d'être venus si nombreux et d'avoir fait de ce gala de fin d'année un succès, venant couronner le travail de toute une année pour les adhérentes et notre professeur !

Et c'est avec grand plaisir que nous retrouvons le chemin du parquet de la salle de danse pour cette nouvelle saison 2016-2017. Les inscriptions ont eu lieu le 21 septembre pour une rentrée le 28 septembre, mais il est bien sûr toujours possible de s'inscrire et de nous rejoindre tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Louvigné de Bais. Selon l'âge des danseuses, les cours sont répartis comme suit :

- 13h15-14h, éveil à la danse : enfants nés entre 2012 et 2010
- 14h-15h, juniors : enfants nés en 2009 et 2008
- 15h-16h, pré-ados : enfants nés entre 2007 et 2005
- 16h-17h, ados : enfants nés entre 2004 et 2000
- 18h30-19h30, adultes.



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Margot Charon : 06.59.12.17.95

Carole Guérard : 06.18.66.63.81

danse.louvigne@yahoo.com

Et pour découvrir nos activités en images, vous pouvez nous rejoindre sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/danselouvigneenne/>

Les Ptites Raquettes

Tournoi du 11 Juin

Lors du 2^e tournoi du club, le 11 juin, une vingtaine de jeunes pongistes se sont affrontés le matin. Nos petits Louvignéens n'ont pas été ridicules face aux joueurs venus du club de Janzé et de l'Aurore de Vitré qui survola le tournoi.

Ils laissaient place aux adultes l'après-midi. Une quarantaine de participants étaient séparés en deux tableaux : un tableau Loisir et tableau Compétition. Le tableau compétition a été remporté par un joueur de l'Aurore de Vitré malgré les qualités des joueurs venus de toute l'Ille et Vilaine mais également de Mayenne.



Finalistes jeunes :

Vainqueur :

1. Eli Claveau (Aurore Vitré)
2. Hugo Haehnel (Janzé)
3. Alban Portier (Janzé)

Consolante :

1. Gurvan Lepage (Louvigné de bais)
2. Sébastien Coulon (Louvigné de bais)
3. Evan Leliar (Les P'tites Raquettes)

Finalistes Adultes :

Compétition :

1. Eli Claveau (Aurore Vitré)
2. Jérémy Derouet (Bonchamps les Laval)
3. Michel Davenel (Municipaux Rennes)

Loisir :

Vainqueur :

1. Jean Leblanc (La Guerche)
2. Morgan Dilange (La Guerche)
3. Jérôme Bouvier (Les P'tites Raquettes)

Consolante :

1. Bryan Bouvier
1. Christophe Gouery (Les P'tites Raquettes)
2. Jean-Charles Denis (Louvigné de Bais)



Stade Louvignéen Football-Club



Dates à retenir :

- 26/11/2016 : soirée repas du club :
- 23/12/2016 : tournoi vétérans en salle
- avril 2017 : tournoi des jeunes
- 01/05/2017 : loto

En juin dernier, à la fin de la saison 2015-2016, notre Président, Mickaël Louessard, a souhaité quitter ses fonctions après 9 années de dirigeant du stade Louvignéen.

9 années durant lesquelles, il aura été secrétaire du club (pendant 4 ans) suivis de 5 années de présidence.

Pendant cette période, Mickaël a fortement marqué le club de son empreinte par les nombreux projets qu'il a portés (logo, site internet, album photos, sponsoring,...) et qui nous ont permis d'atteindre le niveau sportif que nous avons aujourd'hui. Lors d'une cérémonie émouvante en présence de sa famille, les bénévoles, entraîneurs et joueurs ont remercié Mickaël pour son investissement pendant toutes ces années.

Merci Micka



Yves Grégoire (nouveau Président à gauche) et Mickaël Louessard lors de la cérémonie

Mickaël quitte ses fonctions mais joue toujours en vétérans.

Que d'émotion en cette fin de saison avec également le départ de Gilbert Morlier, joueur puis arbitre officiel, encadrant, arbitre de touche bénévole depuis... la création du club en 1971, soit 55 ans de participation active à la vie du club. Record à battre !

Merci Gilbert



Gilbert quitte le club mais restera un supporter inconditionnel

La saison est maintenant bien lancée. Près de 175 licenciés de 6 à 55 ans ont rechaussé les crampons, pour certains depuis la fin du mois de juillet avec la reprise des entraînements des séniors. Un effectif en augmentation de 9 joueurs par rapport à la saison dernière, principalement dans les catégories jeunes. Ainsi presque la moitié des licenciés, 80 dont 5 féminines, a moins de 13 ans, ce qui est de bon augure pour l'avenir du club.

Comme les saisons passées, les séniors A ont été les premiers à entrer en compétition avec la Coupe de France. En atteignant le 4^e tour, ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs saisons. L'équipe a réalisé un parcours très honorable en termes de qualité de jeu et d'état d'esprit. Le début de championnat n'a pas confirmé les bonnes impressions ressenties après les matches de coupe. Il faut espérer que cette saison sans enjeu pour le maintien, du fait de la réforme du football amateur, n'ait pas d'influence sur la motivation des joueurs.

Les objectifs de la saison pour toutes les équipes doivent se recentrer sur la qualité du jeu pratiqué et le plaisir qui en découle. Cela passe par une participation assidue des joueurs aux entraînements, quel que soit son niveau et aussi par le respect des engagements vis-à-vis du club, des entraîneurs et de ses partenaires.

Les équipes B et C évoluant respectivement en 2^e et 3^e divisions de district ont obtenu des résultats plus encourageants que l'équipe A. Les 2 équipes sont actuellement en mi-

lieu de classement de leur groupe et nous espérons qu'elles se maintiennent au moins à ce niveau toute la saison, surtout pour l'équipe C qui vient de monter en 3^eme division.

Nos équipes de jeunes sont en entente avec les clubs de Domagné, St Aubin et Cornillé pour les U17 et les clubs de St Aubin et Cornillé pour les U15 et U13. Les ententes permettent à nos jeunes footballeurs de pratiquer leur sport favori dans leur catégorie surtout pour les U17 qui ne sont que 5, et de composer des équipes de niveaux plus homogènes. Les premiers résultats dans ces 3 catégories sont là aussi encourageants avec une majorité de victoires.

A noter la très forte assiduité de tous les jeunes aux entraînements, c'est un plaisir pour les animateurs et les encadrants.

Les effectifs des U11, U9 et U6 sont beaucoup plus étoffés avec 67 licenciés pour ces 3 catégories, c'est notre centre de formation !

Les U11 pratiquent le foot à 8, les U9 participent à des plateaux regroupant plusieurs clubs, 2 fois par mois, et les U6 à des plateaux également mais 1 fois par mois. Ces équipes sont encadrées principalement par des jeunes du club.

Le nouveau bureau :

Président : Yves Grégoire
 Vices-Présidents : Benjamin Mondor et Cédric Trébon
 Secrétaire : Moïse Quéru
 Secrétaire adjoint : Karl Lecoq
 Trésorière : Angélique Gilles
 Trésorière Adjointe : Delphine Lecoq
 Responsable Jeune : Ludovic Ménard (06 72 24 47 29)
 Responsables séniors : Grégory Bétin (06 76 66 22 77) et Cédric Loury (06 27 36 49 44)

Site internet : <http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>

VIE ASSOCIATIVE

Le football et les sports collectifs en général sont une excellente école de la vie. Apprendre à jouer un football simple et collectif, basé sur la technique et le jeu en mouvement reste notre objectif principal.

Nous tenons à remercier nos arbitres officiels, les entraîneurs, tous les bénévoles du club qui participent activement à la vie du Stade Louvignéen.

Sportivement,

Le Comité du stade Louvignéen



Les U6 « tout sourire » et leurs coachs par Nicolas et Guillaume

Les Palets

Le record pour Louvigné de Bais

Pour cette deuxième édition de la coupe de France de Palets à 4 joueurs, le palet club de Louvigné de Bais a mobilisé ses troupes et obtenu la meilleure représentation de tous les clubs, avec 8 équipes.

Cette deuxième édition a eu lieu à Cornillé le dimanche 9 octobre : 81 équipes se sont disputées les divers trophées.

La première coupe de France s'était déroulée à Louvigné de Bais en 2016, avec la retransmission télévisée par TVR. À noter, une parfaite organisation et très forte équipe de bénévoles autour du président Charles Poirier. Le palet club de Louvigné de Bais participe au développement de jeu de palet en Bretagne.

L'année 2016 a commencé avec l'Assemblée Générale et la galette



des rois le 8 janvier. Le bureau est composé comme suit :

Président : Charles Poirier
Vice-président : Christophe Terrier,
Trésorière : Béatrice Gendry,
Trésorier adjoint : Roland Louâpre,
Secrétaire : Roland Boisramé.

Le club compte une cinquantaine de joueurs avec des entraînements le vendredi soir tous les 15 jours à 20h30. Le Club est affilié à la fédération de palet.

Le 17 mai, le club a organisé son traditionnel concours de championnat avec le matin, 54 équipes et l'après-midi 74 équipes.

Le 10 septembre, journée détente du club : jeux de palets, cartes etc... Soirée récompenses et dîner animé au restaurant Le Bretagne.

Le Palet Club remercie tous les bénévoles, les sponsors et la municipalité pour leur travail et leur soutien.

Détente Badminton Louvigné



Une nouvelle année, la 3^e, commence pour le badminton.

Au programme toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, joie, bonne humeur : beaucoup, sérieux : un peu.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir nous voir à la salle des sports et essayer. Nous sommes là avant tout pour nous détendre et passer de bons moments !

2 créneaux possibles :

- le lundi de 18h30 à 20h
- le jeudi de 19h à 20h30

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle Bonneau au 06 89 31 42 99 ou Sylvie Fauchoux au 06 16 81 93 53

Louvigné de Bais Volley-ball



Suite à notre assemblée générale du mois de juin, nous avons souhaité mettre l'accent sur la formation interne de nos jeunes et de nos entraîneurs. Avec 138 licenciés répartis sur 19 équipes, nous devons trouver des solutions pour conserver tous nos bénévoles qui font un travail formidable, et impliquer nos jeunes dans la formation d'entraîneur.



Grâce à toute l'énergie positive qui anime nos bénévoles, c'est avec plaisir que nous avons réussi à impliquer quatre jeunes issus du club dans le processus de formation. Ainsi, Adèle, Camille, Nolwenn et Hervéa s'impliquent sérieusement dans l'animation et l'entraînement au grand bonheur de nos jeunes. Il faut aussi souligner que depuis la création du baby volley il y a 4

ans, nos jeunes progressent et arrivent en grand nombre cette année en -11ans. Ainsi, nous comptons le plus d'équipes inscrites dans cette catégorie en Bretagne. Hervéa, Nolwenn et Marie Ange (très impliqué encore au sein du club) animent avec beaucoup d'enthousiasme leurs séances du mercredi après-midi.

Le bureau du club est donc très fier de voir tous ces jeunes s'impliquer au sein du club et nous tenons aussi à remercier les parents qui s'impliquent dans le coaching des équipes et le suivi de leurs enfants lors des compétitions.

Beaucoup de nouveautés cette année, avec notre équipe d'animation, notre équipe pré régionale qui évolue pour la première année à ce niveau.



Après notre très belle fin de saison dernière, nous accédons donc en seulement deux ans au plus haut niveau départemental avec cette équipe. Hervéa, responsable de l'équipe apporte toutes ses connaissances aux filles et a la lourde tâche de faire fonctionner des jeunes et des personnes avec un peu plus d'expérience. Un grand merci à



elle pour le très beau travail qu'elle effectue au service du club.

Donc, beaucoup de jeunes, du baby jusqu'au niveau poussin, une équipe senior au plus haut niveau départemental, et une autre nouveauté, la création d'une troisième équipe loisir.



Alors, si vous avez envie de tester le volley, il existe sans aucun doute, une équipe qui correspondra à vos attentes.

A bientôt

Damien

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

<http://louvignedebaisvoll.wixsite.com/ldbvb>

Permanence :

le samedi matin de 10h30 à 12h00 (sauf vacances scolaires)

Louvignedebais.volleball@gmail.com

Tel : 06 47 00 04 60 (Damien RICHARD, président du club)

Nouveau

Footing Louvigné de Bais

- Vous aimez la course à pieds,
- Vous en avez marre de courir tout seul,
- Vous faites toujours le même parcours,
- Vous avez envie d'avoir des échanges, des conseils,

Je vous donne rendez-vous tous les dimanches matin à 9h sur le parking du complexe sportif de Louvi-

gné de Bais (rue Anne de Bretagne) pour une sortie de 1h à 1h30 (tout dépend des niveaux)

Il ne s'agit pas d'un club mais d'un regroupement, donc que du plaisir à courir avec d'autres coureurs.

Vous pouvez avoir d'autres infos sur le Facebook : footing louvigné de bais



La Paroisse

Témoignage d'un jeune ayant participé aux J.M.J.

Nous sommes partis à 120, nous nous sommes retrouvés à 2,5 millions. Du 19 juillet au 1^{er} août derniers, mineurs, majeurs et animateurs, Français et Espagnols, jeunes appartenant de près ou de loin au Réseau La Mennais (Frères des Ploërmel), c'est tous ensemble que nous avons pris la route en direction de la Pologne. Corentin et Lucille OGIER en faisaient partie.

En pleine année de la miséricorde, le Pape François nous avait appelé à nous mobiliser et à vivre. Et c'est exactement ce que l'on a décidé de faire ! Parmi les jeunes de 15-18 ans avec lesquels nous voyageons, une vingtaine a décidé de préparer en quelques jours un spectacle mêlant théâtre, danse et chant, afin de le présenter au festival de la jeunesse à Cracovie. Lucille en faisait partie.

Durant quinze jours, nous avons été accueillis dans des familles. A Kluczbork d'abord, ville de 26 000 habitants, qui nous a reçus durant la première semaine avec une énergie et une organisation extraordinaires ! Le partage s'est d'ailleurs poursuivi à Skawinki, petit village à 45 km de Cracovie, où nous avons surtout passé nos nuits et nos débuts de matinées.

Car, mine de rien, cette deuxième semaine s'est principalement déroulée sur Cracovie, au rythme du festival de la jeunesse, des cérémonies avec le Pape François, des transports (qui nous ont joué de sacrés tours !) et jusqu'au week-end au Campus Misericordiae où nous avons rencontré le monde entier !

Nous sommes tous revenus enchantés, grandis par cette expérience et prêts à repartir dans trois ans au Panama ! Merci aux Louvignéens qui nous ont soutenus par leur aide ou leur prière. Si vous connaissez des jeunes croyants ou non, de 17 à 30 ans qui souhaitent rencontrer d'autres jeunes, voyager à travers le monde ou partager autour d'un événement international festif, parlez-leur des JMJ, c'est une réelle expérience de vie !

Dziękuję !

Corentin
OGIER



Quelques nouvelles de la Paroisse Saint Goulven près la Peinière

Communauté Chrétienne de Louvigné de Bais

Départ du père Piou

Le 1er Novembre dernier, après avoir passé 8 années parmi nous, le Père Jean-Baptiste Piou âgé de 89 ans a quitté notre paroisse. Il a rejoint la maison Ker Anna, 22 rue Saint Louis à Rennes. Nous le remercions des services qu'il a pu rendre à notre communauté.

Dates et horaires des messes à Louvigné de Bais

- 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30
- Exceptionnellement, pas de messe le 18 Décembre mais le samedi 24 décembre : messe de Noël à 18h30
- En semaine, tous les vendredis à 9h

Messe des familles avec éveil à la foi des enfants de 3-6 ans - 1^{er} dimanche du mois à 10h30 en l'église de Châteaubourg.

Retraite dans la vie

Apprendre à lire, à méditer et à prier avec la Parole de Dieu à partir du mois de Janvier. Vous voulez en savoir plus adressez-vous au Père Jean-Luc 06 88 20 89 21

Appel aux bonnes volontés.

La vie « la survie » d'une communauté chrétienne tient à l'investissement de tous ses membres. Vous voulez être : lecteur, animateur, participer au ménage de l'église. etc. Faites-vous connaître, vous serez les bienvenus....

Les membres de l'équipe relais et le Père Jean-Luc Guillotel curé de la Paroisse.

1^{ère} communion

7 enfants de Louvigné ont communié pour la première fois le dimanche 1er Mai 2016



Yoann – Nolann – Flavien – Noah – Melvyn – Enora – Sioli



Fête des voisins - rue des Fontaines



*Fête des voisins Bois nouveau
et anniversaire de mariage de Rose et Olivier*



Classes de Louvigné de Bais 2016

Studio Maignan
Aimé et Olivier Ponsard-Denis Ponsard-Denis

Travaux matrimoniaux et argentaires
sur invitation papier glacé
Mariages des Normands - Cotentin
Roubaix - Metz - Caen et ailleurs

Rue de la Trémoille - 49000 Vitré - 02 49 75 02 08
www.studiomaignan.com

STUDIO MAIGNAN